



RAPPORTS
ASSEMBLEE GÉNÉRALE

2017

unea

SOMMAIRE

p.5

RAPPORT MORAL

p.11

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 12** Etats des lieux des Entreprises Adaptées
- 26** Organisation
- 30** UNEA en régions
- 36** Les adhérents
- 38** Mise à jour du ROI par KPMG
- 40** Programme d'investissement d'avenir
- 42** Services aux adhérents
- 52** Communication
- 58** Evénements

p. **69**

RAPPORT FINANCIER

64 Lobbying: une mobilisation de tous les instants

66 Les relations institutionnelles

70 Présentation du compte des résultats

74 Présentation du bilan

RAPPORT MORAL

PAR STÉPHANE FOISY PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,
Chers entrepreneurs sociaux,
Chers adhérents,

L'Assemblée générale est toujours un moment important dans la vie des associations. Cette année, il l'est plus particulièrement puisque notre association fête ses trente ans.

Trente ans à défendre et à porter la dynamique et le développement d'un secteur entrepreneurial inclusif pour les personnes en situation de handicap. Nous fêterons cet après-midi cet anniversaire en rompant exceptionnellement avec notre traditionnel congrès.

Pour ma part, j'arrive à mi-mandat. L'année écoulée a été passionnante et intense, et je tiens dès à présent à remercier l'ensemble des Administrateurs et Délégués régionaux, les deux Vice-présidents, Cyril Gaysot et Erwan Pitois, tous les membres du Bureau de l'UNEA, Gilbert Epplin, Sébastien Raynaud, Manuel Bonnet, le Directeur général, Sébastien Citerne, et son Directeur des opérations Fabrice Blais ainsi que l'ensemble de leurs équipes pour toute l'énergie, le soutien, l'apport qu'ils ont pu apporter chacun et collectivement à notre réseau.

Le 9 mars dernier fut une date importante et his-

torique pour notre secteur. Nous avons pu aboutir à la signature du **Contrat de développement responsable et performant du secteur adapté**. L'Etat s'est engagé à nous donner une visibilité dans notre développement et à nous accompagner financièrement pour cela. C'est ainsi la création de 7500 emplois nets qui sont en jeu, la signature de plus de 60 000 contrats de travail sur les 5 ans à venir mais également 200 millions d'euros de budget supplémentaire.

Avec les acteurs du secteur adapté, nous nous sommes engagés avec ambition sur ce niveau de développement, avec persuasion sur l'évolution de nos entreprises et de leurs activités, avec conviction sur la professionnalisation de l'ensemble des salariés (dont les contrats de professionnalisation et d'apprentissage), avec enthousiasme pour les jeunes que nous devons réussir à embaucher.

Même si aujourd'hui nous fêtons nos trente ans, des sujets et des incompréhensions perdurent.

Au cours de la préparation du contrat de développement, faisant référence au rapport IGF- IGAS, cer-

– Le modèle entrepreneurial, dans lequel nous nous sommes engagés, a cette grande vertu naturelle d’être en perpétuelle recherche d’augmentation de nos performances.

Stéphane Foisy, Président de l’UNEA

tains ont tenté une nouvelle fois de nous dénaturer en ayant des velléités, de nous transformer en entreprise d’insertion, d’introduire des CDDI dans les Entreprises Adaptées. Ces éléments laissent à penser que nos interlocuteurs connaissent mal notre modèle. Sur ces débats, et afin de ne pas bloquer la signature du contrat, nous nous sommes engagés à :

- **Faciliter toutes les actions de mobilité (interne, externe, verticale, horizontale) pour les salariés en situation de handicap de l’Entreprise Adaptée,**
- **Encourager, par l’accompagnement spécifique à la réalisation du projet professionnel du salarié, la mobilité professionnelle dont celle vers les entreprises classiques.**

Nous avons introduit, au sein de ce contrat, la notion de capacitation et nous nous sommes engagés à mener avec l’administration une « **réflexion sur le processus permettant à la personne en situation de handicap de prendre en charge par elle-même sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale** ».

Un engagement, ce n’est pas rien, et j’affirme que l’UNEA, que l’ensemble des Entreprises Adaptées, tiendront leurs engagements, d’abord parce que les dirigeants d’Entreprise Adaptée sont et ont toujours été centrés sur la personne.

Nul ne voit son entreprise comme un ghetto, nul n’imagine embaucher un jeune avec comme objectif de le garder pour les 30 prochaines années, nul ne

souhaite avoir des salariés statiques sur leur poste, nul n’a pour objectif de ne pas faire progresser les compétences, nul se refuserait à accompagner professionnellement une personne qui souhaiterait poursuivre son parcours en dehors de l’Entreprise Adaptée.

Le modèle entrepreneurial, dans lequel nous nous sommes engagés, à cette grande vertu naturelle d’être en perpétuelle recherche d’augmentation de nos performances. Augmenter ses performances, c’est faire progresser tous les salariés de l’entreprise, c’est maximiser les formations qualifiantes, c’est professionnaliser, c’est faire en sorte que chaque salarié soit le plus responsable possible et le plus autonome possible, c’est aussi être favorable à un turn-over qui permet à l’entreprise d’être réactive et flexible.

C’est dans ce cadre que le développement de la mobilité interne, horizontale et verticale, est des plus bénéfiques à nos entreprises, que la mobilité externe horizontale doit se réaliser lorsqu’elle correspond au choix de la personne en pleine capacitation et, donc, quand elle y trouve son intérêt personnel, professionnel ou familial. Enfin, la mobilité externe verticale, ne nous trompons pas, restera exceptionnelle lorsqu’elle sera montante et est à développer de toute urgence dans le sens descendant (même si je n’aime pas ce terme) dans l’intérêt des personnes.

N’oublions pas qu’avant d’en arriver à la signature

du Contrat de développement performant et responsable, en septembre dernier, le Projet de Loi de Finance ne prévoyait aucune aide au poste supplémentaire pour le secteur. Nous nous sommes mobilisés, nous vous avons sollicité sur les territoires et nous avons gagné cette bataille avec 500 aides au poste inscrites au budget. Nous sommes de plus en plus identifiés par les Députés et Sénateurs. Pour autant, nous devons être conscients de notre fragilité permanente. Nous n'avons pas que des alliés.

Le **rapport IGAS IGF** a été publié officiellement fin mars 2017 avec 40 rapports restés « bloqués » dans un élan de transparence de fin de mandat ; sa parution n'était initialement pas souhaitée par le ministère du Travail. Nous trouvons très dommageable la diffusion tout azimut de ce rapport, dans les services déconcentrés de l'Etat et sans pédagogie associée. Le clivage que peut laisser transcrire ce rapport est important. Nombreuses Entreprises Adaptées ont déjà dû faire face à des interprétations territoriales de leur Direccte ou de leurs unités territoriales.

J'affirme haut et fort que ce n'est pas la structure juridique de l'Entreprise Adaptée qui fait la dimension entrepreneuriale et sociale du dirigeant.

Non, il n'y a pas d'un côté des détenteurs d'une dimension sociale qui seraient mauvais élèves en gestion stratégique et économique et de l'autre des détenteurs d'une dimension entrepreneuriale dénuée de vocation sociale et ne fonctionnant que par effet d'aubaine !

J'affirme haut et fort, également, que contrairement à l'un des scénarios envisagés, les Direccte ne seront pas en capacité d'élaborer les visions stratégiques de nos entreprises ! Tous comme les salariés handicapés de nos entreprises, c'est à nous d'être maître de notre destin ; j'y reviendrais dans mon rapport d'orientation.

Durant cette année, il y a eu des combats gagnés par nos adhérents : c'est le cas de Bretagne Ateliers face à l'Agefiph sur le sujet de la reconnaissance de lourdeur du handicap. Cette jurisprudence est historique. C'est une vraie reconnaissance de notre statut d'entreprise ordinaire du milieu concurrentiel. Elle doit permettre de mettre fin à la discrimination dont font l'objet nos entreprises mais aussi les salariés qui y travaillent.

Au niveau de la dimension européenne, la mise en place de **EUCIE** (European Confederation of Inclusive Enterprises) est un événement marquant de notre dynamique. Le lancement avec l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, nous-mêmes et quelques pays venus en observateurs, s'est fait en janvier à la Commission européenne à Bruxelles.

Les fondations de cette construction sont solides, les enjeux sont partagés et vont bien au-delà des échanges classiques sur la connaissance de chacun. Le droit européen des personnes handicapées, le droit concernant nos entreprises, mais aussi le développement et la réponse à des donneurs d'ordre

européens y seront abordés.

Les statuts seront signés le 21 juin prochain à Strasbourg. Je peux déjà vous donner le nom de son futur Président : Jean-Marc Froger.

La partie opérationnelle de l'UNEA est toujours aussi active, renforcée par notre Directeur des opérations, Fabrice Blais, qui dès son arrivée a permis de répondre à l'appel à projet du **Plan d'investissement d'avenir**, et ainsi donner les moyens suffisants pour l'amorçage de la déclinaison de notre politique et de nos actions sur l'ensemble du territoire, là où nous pouvons apporter des réponses réelles et pragmatiques.

Vous voyez derrière moi les axes du PIA dont la déclinaison ne s'opérera pas seule mais bien avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la professionnalisation, de l'inclusion des personnes handicapées. **Les futurs Chargés de mission, dont le recrutement est d'ores et déjà en cours, seront sur les territoires, plus proches des besoins, des actions, des interlocuteurs et surtout de nos entreprises.** L'implication des Délégués régionaux dans la préparation à ce changement d'échelle de notre réseau a été forte et je les remercie de leur mobilisation.

Je vous remercie de votre attention et nous allons pouvoir à présent vous présenter les activités de l'année 2016 et les comptes de notre association.



- **Il est l'heure dès à présent d'écrire avec les autres organisations européennes, les fondements de l'inclusion sociale professionnelle des personnes handicapées les plus fragiles dans un modèle entrepreneurial.**

Stéphane Foisy, Président de l'UNEA





RAPPORT **D'ACTIVITÉS**

ÉTAT DES LIEUX DES ENTREPRISES ADAPTÉES

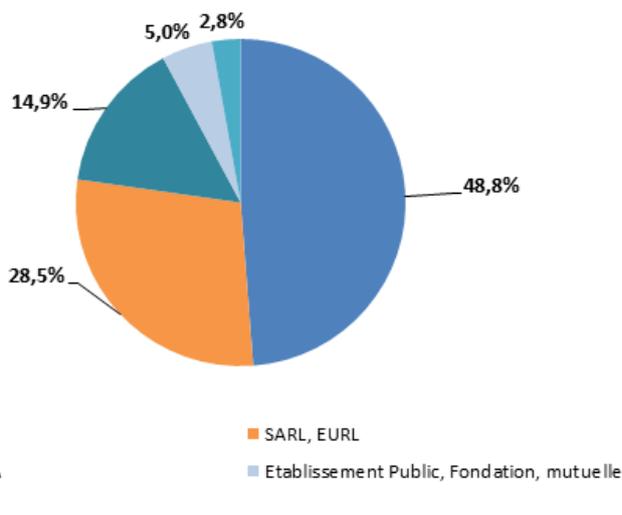
La forme juridique des Entreprises Adaptées

Le panel représente les **785 Entreprises Adaptées** connues à fin Avril.

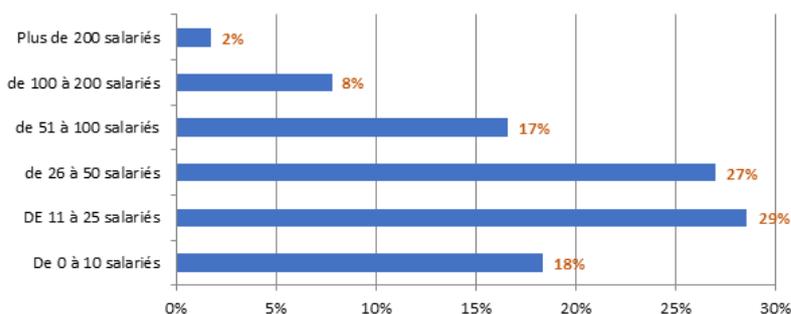
La tendance engagée depuis le vote de la loi du 11 février 2005 se poursuit. Le taux d'Entreprises Adaptées sous statut associatif diminue pour s'établir aujourd'hui à moins de 49% de l'ensemble des Entreprises Adaptées.

Les créations sont très majoritairement sous statut commercial.

Des mutations de statut du secteur associatif vers le statut commercial ont été constatées : environ 10 entreprises.

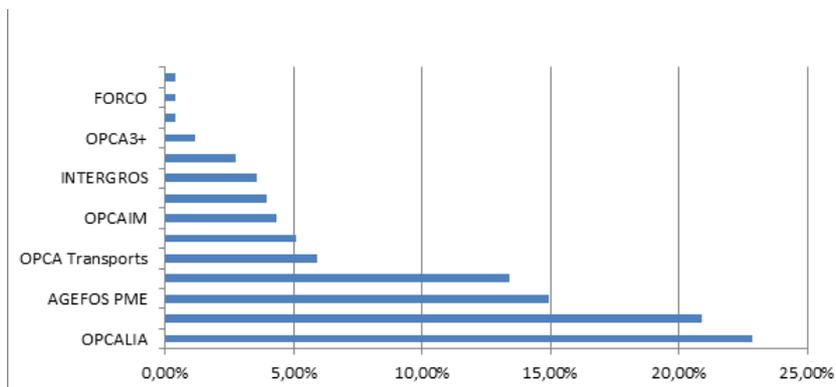


Répartition de l'effectif des Entreprises Adaptées



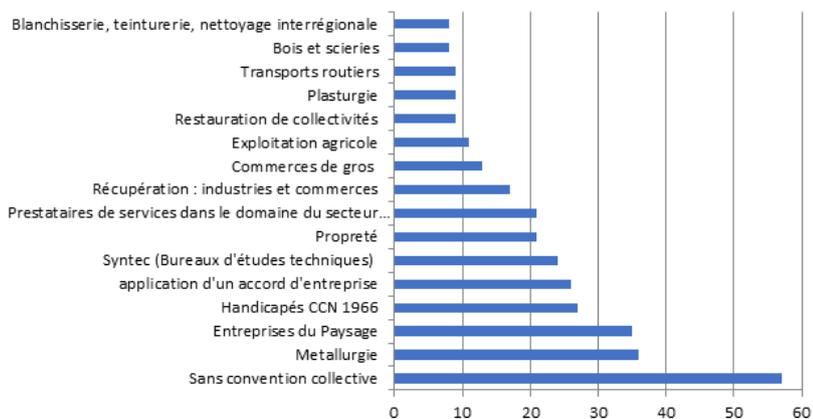
OPCA des Entreprises Adaptées

Ce graphe a été réalisé sur un panel de 254 Entreprises Adaptées.



Les principales conventions collectives des Entreprises Adaptées

Le panel représente 374 Entreprises Adaptées.



PANORAMA DES ENTREPRISES ADAPTÉES

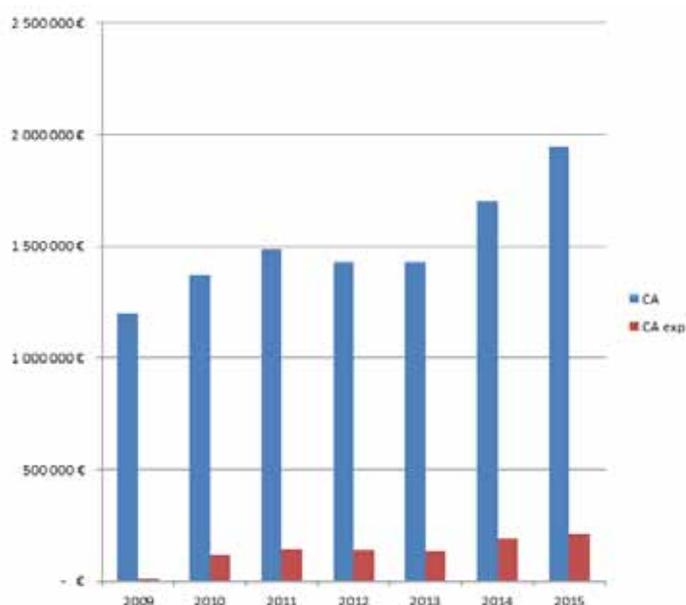
DONNÉES SECTORIELLES RÉALISÉES SUR UN PANEL DE 205 ENTREPRISES ADAPTÉES

Le panel des Entreprises Adaptées est composé des structures suivantes ayant publié officiellement leurs comptes 2015 :

- 130 Entreprises Adaptées sous statut SARL ou EURL soit 63% du panel,
- 54 Entreprises Adaptées sous statut SA, SAS ou SASU soit 27 % du panel,
- 21 Entreprises Adaptées sous statut SCOP soit 10% du panel.

Le chiffre d'affaires moyen s'établit à un peu plus de **1,95 M€**. En moyenne, il est en forte hausse par rapport à l'exercice 2014 (+14,5%). Une forte évolution des CA de plus de 2 M€.

Le chiffre d'affaires à l'export dépasse les 210 k€ - Il est en hausse de plus de **10% - 15%** des Entreprises Adaptées ont une activité à l'export.

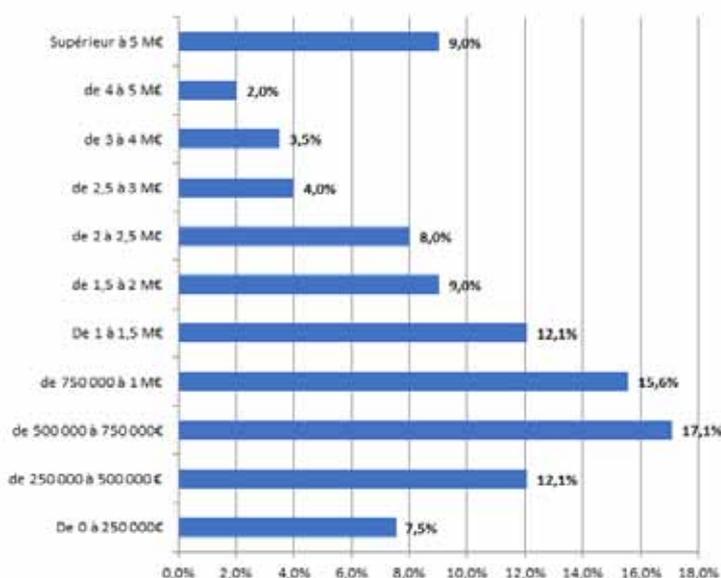


Répartition du chiffre d'affaires

52% des Entreprises Adaptées ont un CA inférieur à **1M€** (-1% par rapport à 2014).

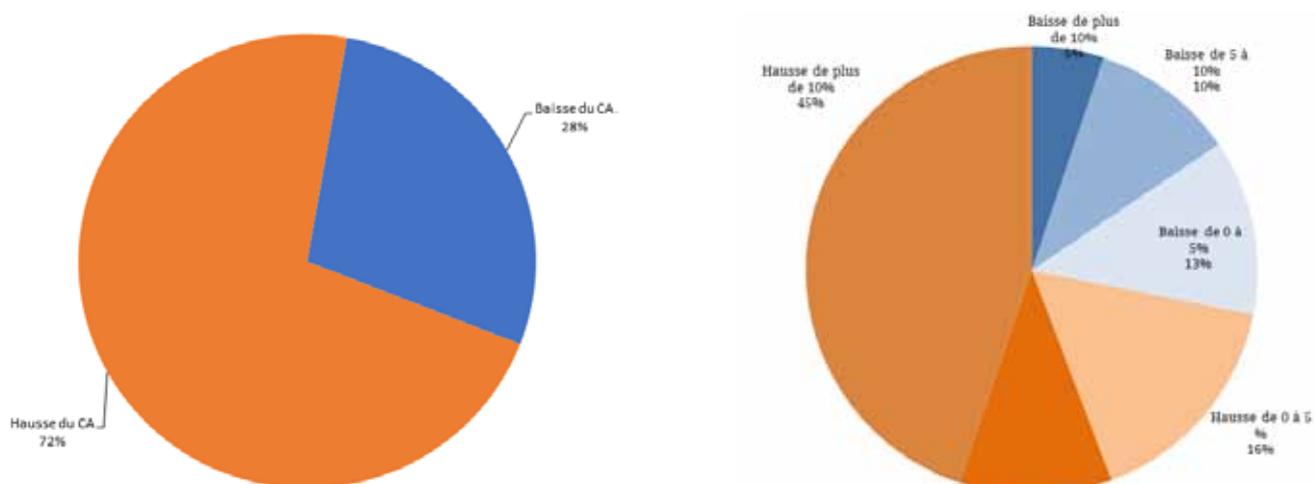
29% des Entreprises Adaptées ont un CA compris entre **1 et 2,5 M€** (-3% par rapport à 2014).

19% des Entreprises Adaptées ont un CA supérieur de **2,5 M€** (+4% par rapport à 2014).



Tendance de l'activité

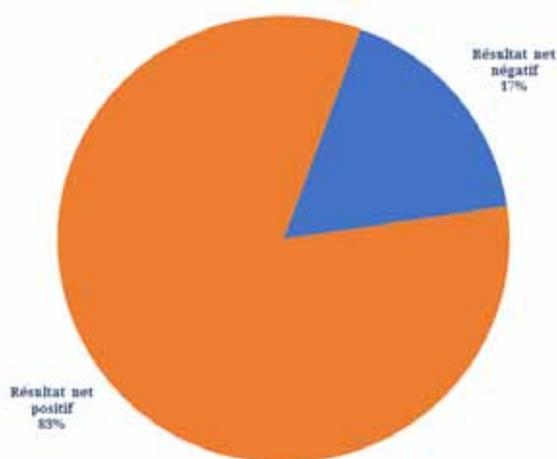
Evolution du CA en 2015



72% des Entreprises Adaptées ont un CA en hausse (+2% par rapport à 2014).

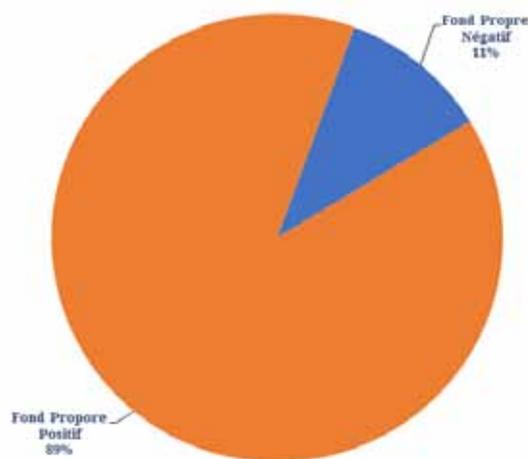
Résultat net 2015

Sur l'exercice 2015, 83% des Entreprises Adaptées ont un Résultat net positif (-8% par rapport à 2014, -3% par rapport à 2013).



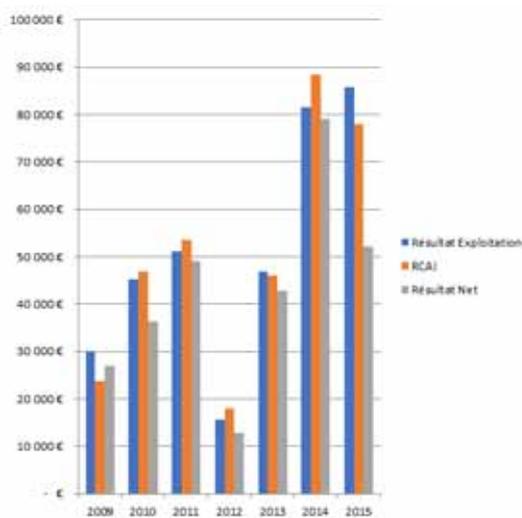
Etat des fonds propres 2015

Le pourcentage des structures ayant des fonds propres négatifs est stable. Il était de 14% en 2013 et de 10% en 2014.



Quelques ratios

Résultat d'exploitation, Résultat courant avant impôt et résultat net



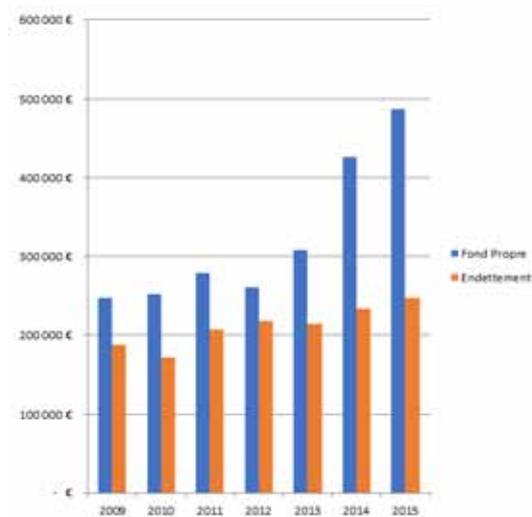
Après de fortes baisses en 2012, les résultats d'exploitation, courant avant impôts et résultat net se sont améliorés en 2013 et 2014.

Le CICE, qui a été perçu pour la première fois en 2013 par les Entreprises Adaptées payant l'impôt sur les sociétés, a participé à l'amélioration de ces résultats.

En 2015, le Rexploit a continué à s'améliorer (+5,4%) alors que le RCAI (-11,7%) et le RN se sont dégradés (-33,9%).

Pour l'exercice 2015, le Résultat d'exploitation moyen s'élève à 86 k€, le RCAI s'élève à 78 k€ et le résultat net à 52 k€.

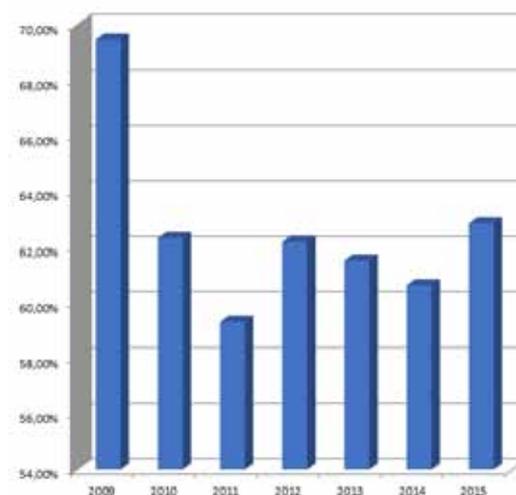
Fonds propres et endettement



Sur 2015, les Entreprises Adaptées ont reconstitué leurs fonds propres. Ils augmentent en moyenne de près de 14% (+60 k€).

De son côté, l'endettement augmente de près de 6 % traduisant un niveau d'investissement toujours soutenu.

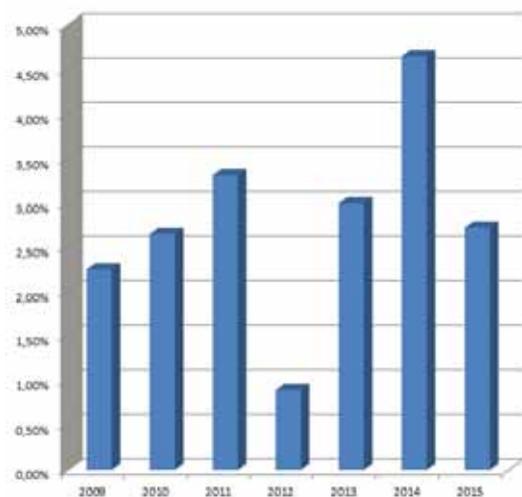
Le ratio Masse salariale / chiffre d'affaires



Au cours de l'exercice 2015, le ratio MS/CA s'établit à 62,9%. Il augmente de 3,7% par rapport à l'exercice précédent.

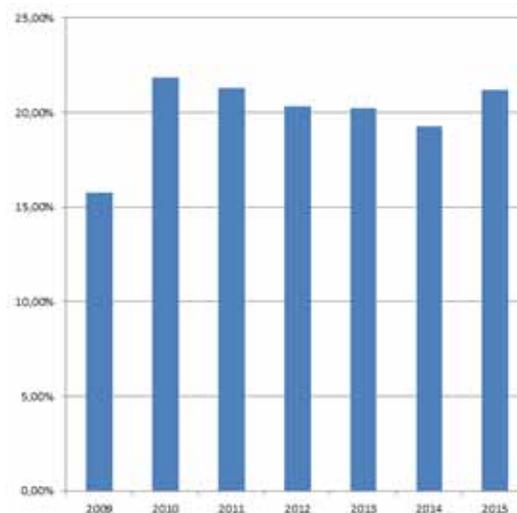
En 2015, le chiffre d'affaires moyen de l'Entreprise Adaptée s'élève à 1,94 M€ et le montant de la masse salariale moyenne s'établit à 1,23 M€.

Le ratio Résultat net /chiffre d'affaires



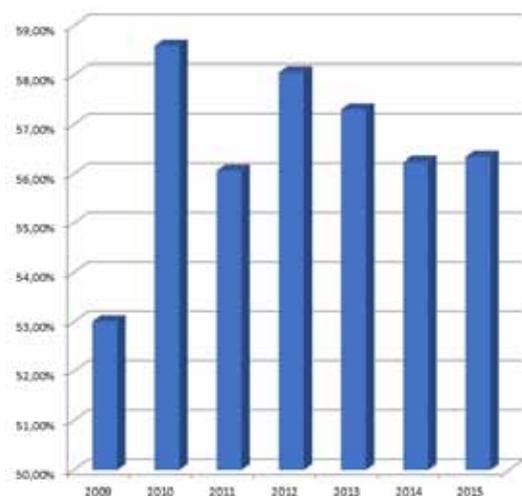
Pour l'exercice 2015, la rentabilité moyenne de l'Entreprise Adaptée s'est légèrement dégradée pour atteindre le taux de 2,7%.

Le ratio Achats des Matières Premières/ chiffre d'affaires



La part des achats de matière première dans le chiffre d'affaires des Entreprises Adaptées remonte à 21% (+9,9%).

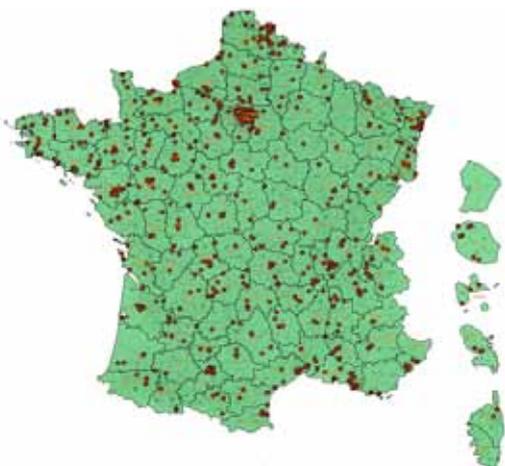
Le ratio total des Achats / chiffre d'affaires



Le montant moyen des achats pour l'exercice 2015 s'établit à 1,1 M€. Le poids des achats dans le chiffre d'affaire se stabilise autour de 56% (hausse de 0,17% sur un an).

Nombre de structures

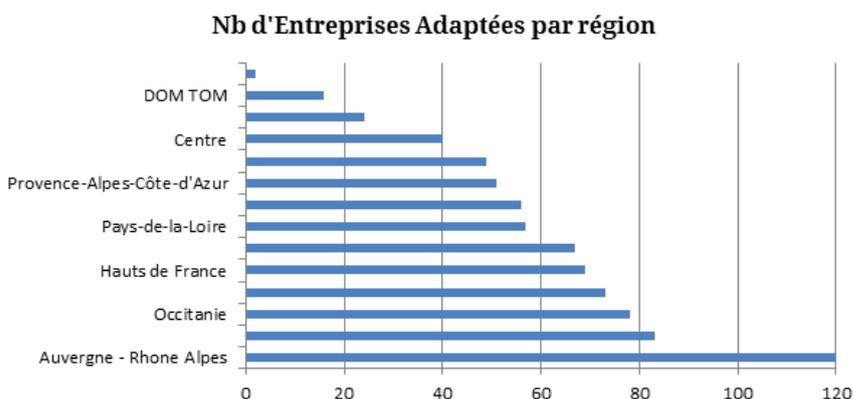
Au 15 mai 2017, nous dénombrons 785 Entreprises Adaptées en France.



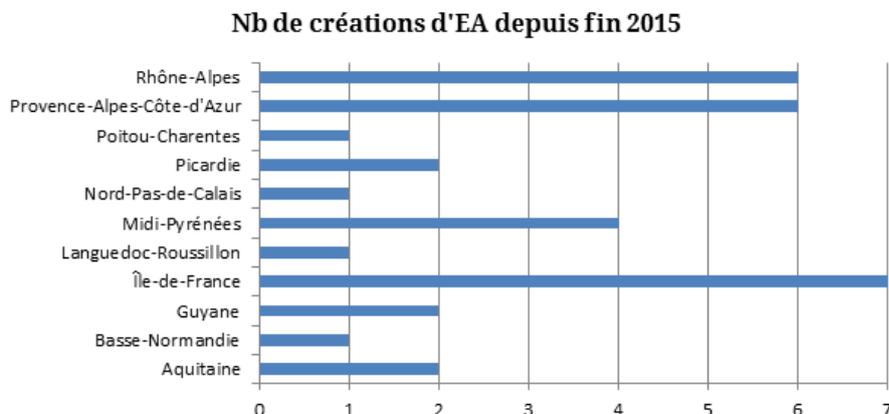
33 nouvelles Entreprises Adaptées ont été créées depuis fin 2015. La création est toujours aussi soutenue qu'en 2013 (34 créations).

Nous dénombrons dans le même temps, la session d'activités pour 9 Entreprises Adaptées (contre 10 en 2015).

La répartition territoriale des Entreprises Adaptées



Le dynamisme de création par région



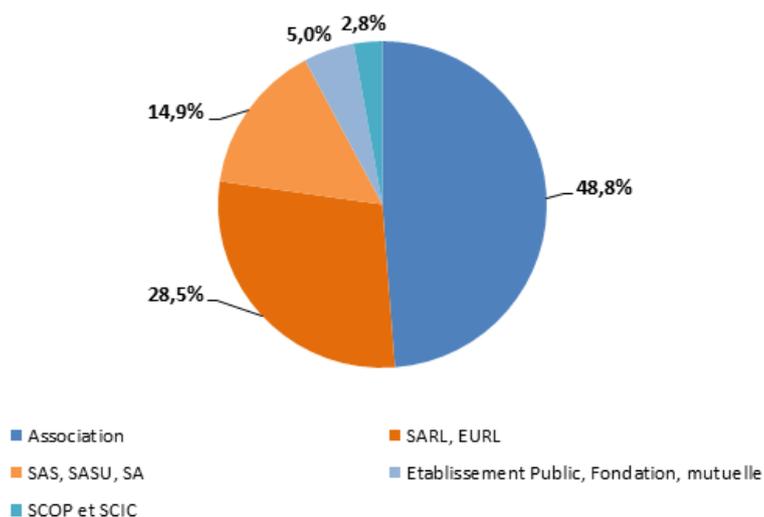
La forme juridique des Entreprises Adaptées

Le panel représente les 785 Entreprises Adaptées connues à fin Avril.

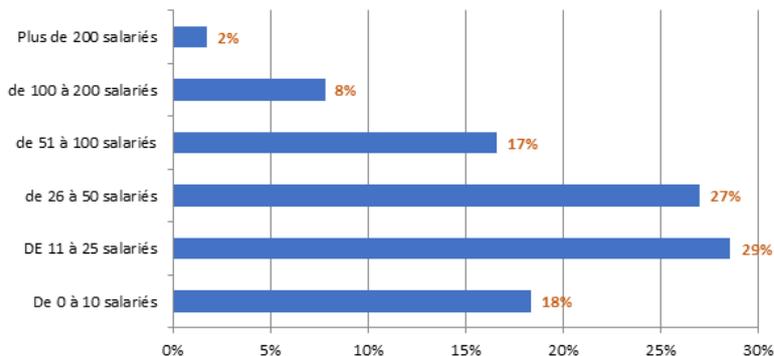
La tendance engagée depuis le vote de la loi du 11 février 2005 se poursuit, le taux d'Entreprises Adaptées sous statut associatif diminue pour s'établir aujourd'hui à moins de 49% de l'ensemble des Entreprises Adaptées.

Les créations sont très majoritairement sous statut commercial.

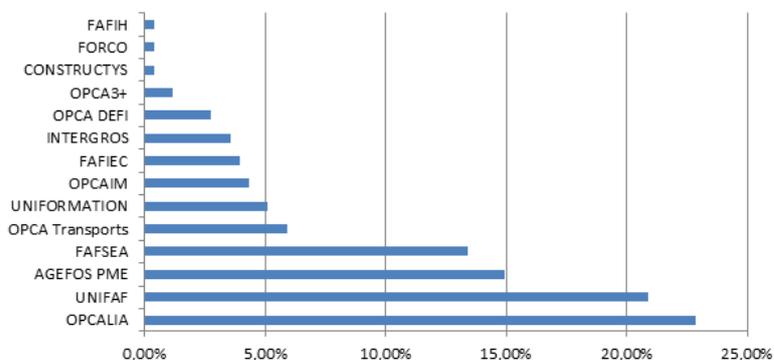
Des mutations de statut du secteur associatif vers le statut commercial ont été constatées : environ 10 entreprises.



Répartition de l'effectif des Entreprises Adaptées

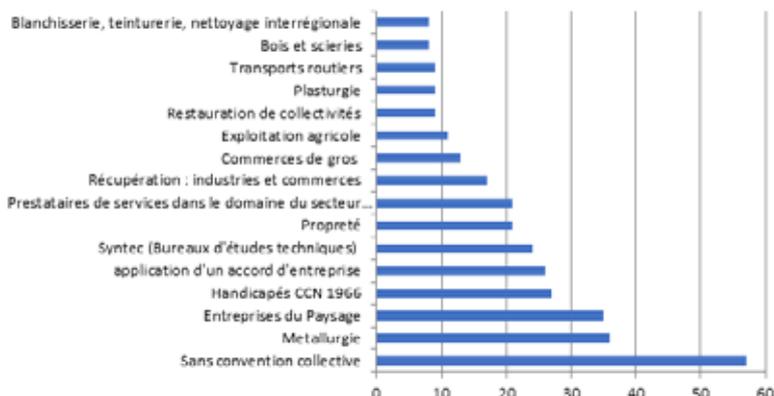


OPCA des Entreprises Adaptées



Ce graphe a été réalisé sur un panel de 254 Entreprises Adaptées.

Les principales conventions collectives des Entreprises Adaptées



Le panel représente 374 Entreprises Adaptées.

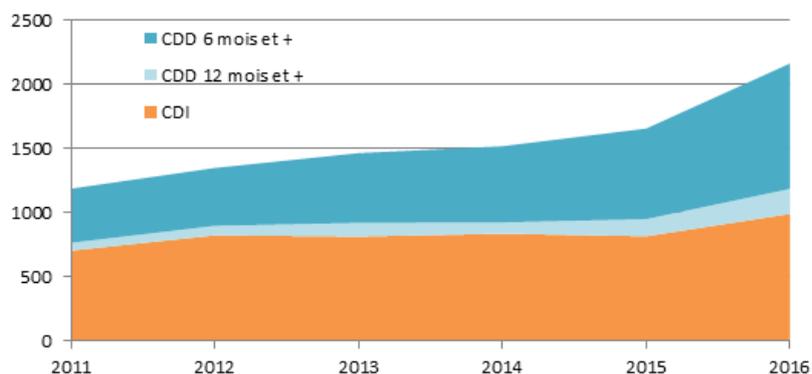
Une dynamique de création d'emplois toujours aussi forte

Soutenue par la coopération entre les Entreprises Adaptées et les Cap emploi, la dynamique de création d'emplois se confirme dans les Entreprises Adaptées.

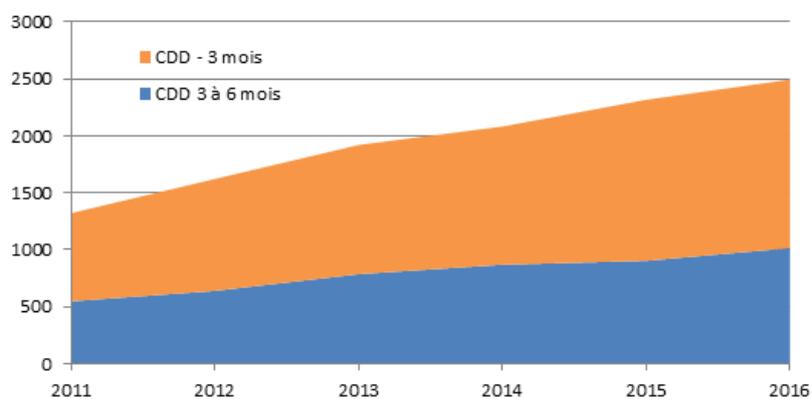
Au total, **4658 contrats signés** (progression de 17%)

- Les CDI progressent de **21%** (993 unités),
- Les CDD de plus de 12 mois progressent de **46%** (195 unités),
- Les CDD de plus de 6 mois progressent de **38%** (977 unités),
- Le poids des contrats longs dans le total des contrats augmente de 4 points pour atteindre le **46%**.

Evolution des contrats longs signés par le biais de CAP emploi depuis 2011



Evolution des contrats courts signés par le biais de CAP emploi depuis 2011



La gestion du contingent 2016

L'attribution des contingents a été effective en février 2016. Les 22536 postes votés en Loi de Finances ont tous été affectés en début d'année avec des modalités équivalents à celles pratiquées en 2015 :

- La priorité donnée au rééquilibrage territorial (400 postes),
- Le solde des 100 postes permettant de soutenir le développement des Entreprises Adaptées sur l'ensemble des régions en tenant compte des besoins exprimés.

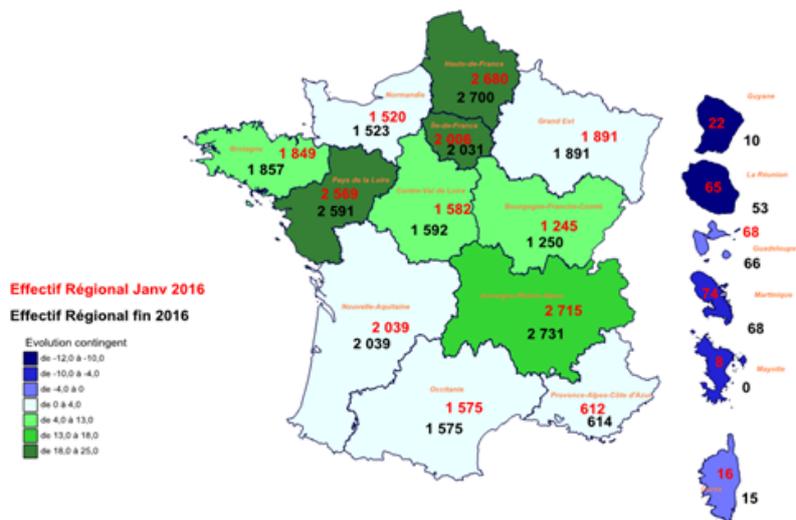
Une première bourse au poste s'est tenue en juillet. Une surdotation de 20 postes a été autorisée par la DGEFP.

La seconde à l'automne a vu la DGEFP distribuer au total 22606 postes (soit 70 au-delà des postes financés) afin de maximiser le taux de consommation nationale.

Région	Janvier 2016	1ere bourse au poste 2016	2nde bourse au poste	Effectif régional fin 2016	Evolution sur un an	Consommation 2016 en %	Postes potentiellement non utilisés en 2016
Grand Est	1891	0	0	1891	0	99.05	18.6
Nouvelle Aquitaine	2039	0	0	2039	0	100.00	-
AURA	2715	0	16	2731	16	99.08	26.5
Bourgogne / Franche-Comté	1245	0	5	1250	5	98.72	16.0
Bretagne	1849	3	5	1857	8	98.73	23.6
Centre Val de Loire	1582	10	0	1592	10	99.71	4.6
Corse	16	-1	0	15	-1	94.04	0.9
Ile-de-France	2006	25	0	2031	25	98.26	35.3
Occitanie	1575	0	0	1575	0	98.97	16.2
Hauts-de-France	2680	3	17	2700	20	99.06	25.4
Normandie	1520	0	3	1523	3	98.75	19.0
Pays de la Loire	2569	13	9	2591	22	99.94	1.6
PACA	612	2	0	614	2	99.46	3.3
Guadeloupe	68	-2	0	66	-2	97.72	1.5
Guyane	22	-11	-1	10	-12	73.81	2.6
Martinique	74	-5	-1	68	-6	99.46	0.4
Mayotte	8	-5	-3	0	-8		-
Réunion	65	-12	0	53	-12	100.00	-
	22 536	20	50	22 606	70	99.50	112.680

Evolution des contingents sur les nouvelles régions administratives

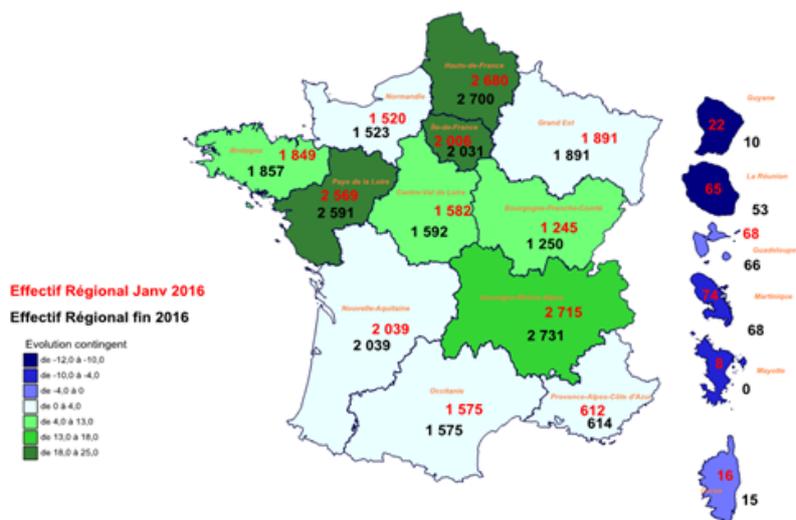
Répartitions des contingents sur les nouvelles régions administratives



Carte réalisée par l'UNEA - Mai 2017 - Données DGEFP

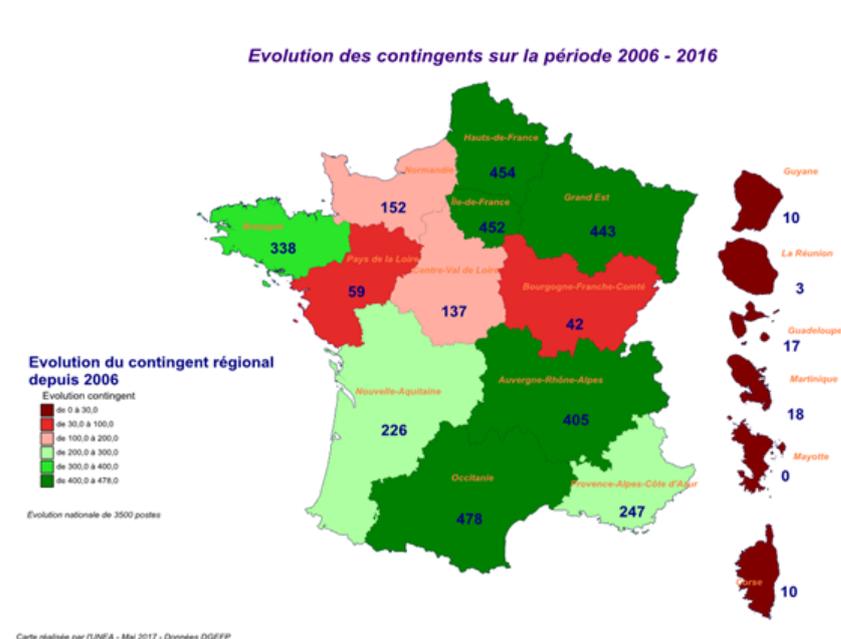
Consommation du contingent 2016

Répartitions des contingents sur les nouvelles régions administratives



Carte réalisée par l'UNEA - Mai 2017 - Données DGEFP

Evolution du contingent sur la période 2006 – 2016



ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Stéphane FOISY*
Président
TPC SCOP



Cyril GAYSSOT*
Vice-Président
FMS



Erwan PITOIS*
Vice-Président
SERVICEA



Gilbert EPPLIN*
Trésorier
LES ATELIERS SINCLAIR



Sébastien RAYNAUD*
Secrétaire national
RECYCLEA



Manuel BONNET*
FASTROAD

*Membre du Bureau



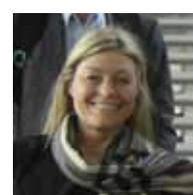
Julia BARONNE
SEVEL SERVICES QUIMPER



Joseph BLOMBO
AGIPSAH



Myra COHEN
ANRH



Nathalie COLIN
EA LA CORDEE



Sylvain COUTHIER
ATF GAIA



Sylvain DUPIC
PROMUT DIJON



Philippe FILLETTE
LES ATELIERS FOUESNANTAIS



Laurent FISZBIN
AVATH



Jean-Marc FROGER
SAPRENA



Pascale LECOQ
ACVO



Delphine PELLERIN
MAINE ATELIERS



Serge WIDAWSKI
APF

LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

UNEA Grand-Nord



Nathalie COLIN
Nord
Pas-de-Calais



Pascale LE-COQ
Picardie



Christophe DUFLOS
Haute-Normandie

UNEA Grand-Ouest



Erwan PITOIS
Bretagne



Jean-Marc FROGER
Pays de la Loire

UNEA Nouvelle Aquitaine



Cyril GAYSSOT
Aquitaine



Gwen-Aël COLLET
Limousin



Paméla BRYANT
Poitou-Charentes

UNEA Grand-Sud



Sébastien NOWITSKI
Midi-Pyrénées



Laurent CATHELAT
Languedoc-Roussillon



Eric VANPEENE
PACA

UNEA Centre - IDF - Dom



Corinne AMAND
Centre



Brigitte LE NERRANT
Centre



Sylvain COUTHIER
Ile-de-France



Joseph BLOMBO
Dom



Dominique SAMUEL
La Réunion

UNEA Grand-Est



Peggy HANNEQUIN
Champagne-Ardenne



Marc MONSINJON
Lorraine



Laurent WOLFERSPERGER
Alsace



Sylvain DUPIC
Bourgogne



Jean-Marc PHOMMAVONG
Franche-Comté

UNEA Auvergne-Rhône-Alpes



Guillaume BODET
Auvergne



Jérôme RENAUDIN
Rhône-Alpes

L'ÉQUIPE

Pôle Direction



Sébastien CITERNE
Directeur général

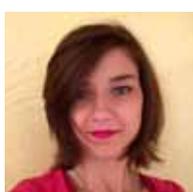


Fabrice BLAIS
Directeur des opérations

Pôle Administratif



Madalena MOUTURIER
Assistante de direction



Sandra BRUNEL
Assistante administrative

Pôle Communication



Stéphanie BENAROC
Responsable de communication

Pôle Développement



Franck BERNARD
Chef de projet RSE



Léa MALLO
Chef de projet junior



**François-Xavier
HENRY DE VILLENEUVE**
Chargé de mission
transversal et national

Pôle Régions



Yoann PIPLIN
Chargé de mission régional
UNEA Grand-Ouest

UNEA EN RÉGIONS

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Le Délégué régional est un lien direct entre les adhérents de sa région et l'UNEA. Il peut être secondé sur certains territoires par des correspondants départementaux.

Ses missions :

- Dynamisation de la communication et des échanges entre Entreprises Adaptées et les institutionnels,
- Mobilisation des dirigeants d'Entreprises Adaptées sur les actions de l'UNEA,
- Développement du réseau des adhérents,
- Organisation et animation des réunions régionales de l'UNEA,
- Interlocuteur privilégié de la DIRECCTE de sa région pour représenter les Entreprises Adaptées aux commissions représentatives régionales CREFOP et PRITH.

Au 1er trimestre 2017, 3 nouveaux Délégués Régionaux ont été nommés.

- En **Champagne-Ardenne**, **Peggy HANNEQUIN JENY** en remplacement de Nathalie DOUTAUX.
- En **Languedoc-Roussillon**, **Stéphane CATHELAT** ; région qui n'avait pas plus de Délégué régional depuis plusieurs années et qui compte 38 Entreprises Adaptées.
- A **La Réunion**, **Dominique SAMUEL**, nouvelle délégation afin de répondre aux besoins de cette région couverte par 7 Entreprises Adaptées.

L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX



En 2016, deux séminaires des Délégués régionaux ont été organisés.

1er séminaire

23 – 24 mars 2016, en région Rhône-Alpes avec une intervention de **Claire HEBER-SUFFRIN** – Docteur en psycho-sociologie de groupes en éducation et en formation – Initiatrice des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs - sur le thème :

- « Penser, apprendre, agir en réseaux »
- Comprendre ce qu'est un réseau ?
- Que nous voulons nous relier et partager ?

- Quelle culture de réseau devons-nous développer ?

Et des ateliers sur :

- L'identité de l'Entreprise Adaptée : connaître et savoir définir l'Entreprise Adaptée,
- Les caractéristiques l'Entreprise Adaptée : comment caractériser la valeur inclusive du modèle Entreprise Adaptée,
- Le Fonctionnement du réseau UNEA : comprendre et s'inscrire dans le fonctionnement du réseau UNEA. Définir et produire une valeur ajoutée DR dans le réseau UNEA.

2nd séminaire

6 – 7 Octobre 2016, en région Ile de France avec une intervention d'**Eric MORELL** – coach professionnel en accompagnement stratégique du dirigeant sur une première approche en communication performante.

Les ateliers se sont concentrés autour de la stratégie « UNEA Grandes Régions » et du déploiement des Chargés de missions sur les territoires :

- Quelles complémentarités entre Délégué Régional et Chargé de mission ?
- Co-construction d'une Journée régionale et plus particulièrement les Journées régionales d'automne 2017.

Le cabinet **Com'Public** est venu présenter les bases des actions de lobbying politiques.

LES RÉUNIONS REGIONALES

En 2016, une seule campagne de **Journées régionales** a eu lieu dans les 22 anciennes régions administratives (excepté pour les Hauts-de-France et la Nouvelle Aquitaine).

Cette campagne a mobilisé plus de **400 personnes** représentants **283 Entreprises Adaptées**.

Elles ont permis d'aborder les sujets suivants :

- **Actions politiques / lobbying positif** : PLF 2017, Plan de développement - flyer (objectifs ; actions et rdv), mise à jour du ROI de KPMG, enquête IGAS (audition UNEA, questionnaire, calendrier ...), le Manifeste.
- **Dialogue de Gestion** : bourses au poste, subvention spécifique, organisation de la nouvelle région, processus de recrutement.
- **Infos juridiques** : Décret FIPHFP, code des marchés publics, réforme Reconnaissance Lourdeur du handicap, Loi Travail, pénibilité,...
- **Présentation des organigrammes et des services de l'UNEA** : Académie - catalogue 2017, - Rsea - partenariats + filières - site internet vitrine,
- **UNEA Grandes Régions - les productions nationales et régionales en cours** : présentation du programme d'actions « Partenariats pour la professionnalisation et l'emploi dans les Entreprises Adaptées » dans le cadre d'un appel à Projet du Programme d'Investissement d'Avenir
- **Événements** : création de l'association européenne EuCIE (European Confederation of Inclusive Enterprises), les 30 ans de l'UNEA.

Sur la quasi-totalité des régions, **des représentants de la DIRECCTE ont participé et ont proposé la mise en œuvre d'actions ou de groupes de travail impliquant les Entreprises Adaptées**, tant sur l'homogénéisation des processus de recrutement que sur la mise en œuvre d'indicateurs .

LES ACTIONS / PROJETS EN REGIONS

Dans le cadre, du déploiement d'actions de l'UNEA en régions, des démarches partenariales ont été signées :

Languedoc Roussillon

ADEC Occitanie : Convention avec la Direccte Midi-Pyrénées sur la mise en œuvre d'une démarche d'Accompagnement au Développement de l'Emploi et des Compétences pour au moins 7 Entreprises Adaptées de l'ancienne région Languedoc-Roussillon.

Ile de France

Déploiement de la démarche GPEC avec un cofinancement de la Société Générale : déploiement sur l'Ile de France de 7 démarches GPEC dans les Entreprises Adaptées. Une participation de l'Entreprise Adaptée est demandée à hauteur de 1000 € pour les moins de 25 salariés et de 1500,00 € pour les plus de 26.

Hauts de France

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région, convention avec la Direccte des Hauts-de-France sur 3 axes :

- Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes TH,
- Développer les contrats d'alternance dans les Entreprises Adaptées,
- Mettre en œuvre un observatoire des métiers et des compétences des Entreprises Adaptées sur la région Hauts-de-France.

PACA

Projet RSEA en partenariat avec le Conseil régional : projet d'accompagnement de 5 Entreprises Adaptées de la région PACA dans la mise en œuvre d'une démarche RSE (certification AFAQ 26000).

Nouvelle Aquitaine

Mécénat de compétences ENEDIS pour l'ingénierie et l'expérimentation de SAAH (Section d'Apprentissage pour Adultes Handicapés) dans les Entreprises Adaptées. Convention de mise à disposition d'un Chargé de mission auprès de l'UNEA dans la grande région Aquitaine par ENEDIS (durée 3 ans).

LE RECRUTEMENT DES CHARGÉS DE MISSIONS

Le lancement du recrutement est prévu en mars 2017.

Les Chargés de mission régionaux auront, notamment, pour missions de :

- Identifier et recenser l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de Handicap afin d'établir une base de données territoriales (acteur du handicap, EA, secteurs privé et public),
- Faire connaître l'UNEA et le réseau des Entreprises Adaptées auprès de tous les interlocuteurs concernés de son secteur,
- Participer à la conception de plans d'actions opérationnels de la politique régionale de l'UNEA en cohérence avec celle au niveau national et en assurer sa mise en œuvre,
- Fédérer l'ensemble des réseaux concernés par les projets et actions développés par l'UNEA sur son territoire.

UNEA GRAND OUEST

La recherche de financements

Au niveau de la région Grand Ouest, la recherche de financements a fait l'objet d'une diversification en lien avec les actions territoriales :

- Un DLA Bretagne permettant la réalisation d'une mission d'accompagnement collective sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap : 15 k€ (pour le financement d'un prestataire externe),
- Financement d'un projet en collaboration avec l'ARACT par la Direccte : 13 k€ (pour l'UNEA),
- Réalisation de 2 sessions de formations «Etre encadrant de proximité» ,
- Recherche des financements pour al 2e édition d'HANDI MARKET :
 - Budget 120 K€ dont 35K€ pour UNEA
 - 38K€ de partenariats publics
 - 32 K€ en partenariat privé (club de 12 entreprises)
- Financement sur les dépenses déductibles de la contribution Agefiph : 3K€,
- Partenariat signé pour l'accompagnement d'une entreprise (CMB ARKEA) pour développer leur stratégie achats responsables : 13 K€,
- Mise en place d'un « club » des partenaires (soutien à HANDI MARKET et autres),
- 2 rencontres avec les 2 conseils régionaux
 - Présentation détaillée d'actions territoriales du réseau UNEA,
 - Demande de financements et de soutien pour les différents projets.

Participation à des événements régionaux

14/01/16 – séminaire « achats » avec les services de la ville de Rennes

Cette journée était l'occasion de prendre en compte la réforme des marchés publics. Organisée autour d'une plénière et de 3 ateliers, les objectifs affichés de cette rencontre étaient de :

- mieux se connaître en partageant le quotidien de nos organisations,
- utiliser les possibilités de la réforme des marchés publics pour optimiser et réaliser le sourcing en amont de la publication des marchés.

34 acheteurs ont ainsi pu échanger avec 24 représentants d'Entreprises Adaptées.

HANDI MARKET

Après le succès de la 1ere édition en 2015, l'objectif était d'analyser cette réussite et de s'accorder sur le concept d'HANDI MARKET.



DEFINITION DU CONCEPT HANDI MARKET

- Handi Market n'est pas un événement ponctuel mais « une marque qui facilite les coopérations territoriales, économiques et sociétales ». Handi Market, ce sont des rencontres multiples au sein des territoires tout au long de l'année et un salon B2B Grand Ouest tous les 2 ans.
- Handi Market est une vitrine de nos secteurs pour valoriser et mettre en avant les compétences, pour favoriser l'inter connaissance et animer nos territoires d'activités.

TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

Le périmètre géographique et la gouvernance ont fait l'objet de nouvelles orientations :

- Réduire aux territoires bretons et ligériens, non seulement pour respecter les zones de chalandise mais aussi du fait que nos amis normands ayant leur GIE et leur événement territorial.
- Proposer aux réseaux des Pays de la Loire (CRESS, Différents et Compétents) d'intégrer la gouvernance du projet.

Le portage d'HANDI MARKET étant tournant, pour la seconde édition, c'est l'UNEA qui garantit le portage administratif, financier et juridique de la marque HANDI MARKET.

Un outil d'animation du territoire : les petits déjeuners

En direction des ESAT et Entreprises Adaptées, 8 petits déjeuners se sont tenus sur les 9 départements concernés par le territoire Grand Ouest. Ces petits déjeuners avaient pour objectifs de revenir sur la première édition de 2015 en présentant les éléments de bilan puis d'échanger sur les attentes et visées pour la seconde édition. Les petits déjeuners ont été animés comme des forums ouverts pour co-construire la marque et les événements HANDI MARKET.

Ces petits déjeuners ont eu un véritable écho sur les territoires :

94 participants qui représentaient 127 ESAT ou Entreprises Adaptées répartis comme suit :

- 65 Entreprises Adaptées qui représentent 64 % des EA du Grand Ouest
- 62 ESAT qui représentent 35 % des ESAT du Grand Ouest

En conclusion : une belle réussite qui a mobilisé près de 2 Entreprises Adaptées sur 3. Une situation inédite sur le territoire !

La nécessité de trouver des financements

En 2016, le COPIL a créé un **club des partenaires**, qui lui a permis de récolter 38 K€ de fonds publics et 12K€ de fonds privés.

La campagne d'inscription des exposants

Une campagne d'inscription en ligne a été lancée début novembre. L'UNEA a piloté cette campagne. Au final, 55 Entreprises Adaptées se sont inscrites sur 128 exposants. C'est exactement 50 % des Entreprises Adaptées du territoire Grand Ouest.

A retenir :

HANDI MARKET est devenue une CLE POUR LES COOPERATIONS TERRITORIALES ECONOMIQUES ET SOCIETALES. Acheteurs professionnels privés et publics, responsables RH, ESAT et Entreprises Adaptées se rencontrent et se mobilisent ! Des rencontres multiples au sein des territoires tout au long de l'année et un salon B2B Grand Ouest tous les deux ans en guise de vitrine collective.

Les partenariats territoriaux

L'ARACT

L'UNEA en partenariat avec l'ARACT Bretagne a coorganisé 3 ateliers sur les démarches de Qualité de vie au travail et de professionnalisation des salariés en Entreprises Adaptées

- Atelier 1 - Projet de changement : impliquer les salariés pour plus d'efficacité
- Atelier 2 - Allongement de la vie professionnelle : prévenir l'usure professionnelle
- Atelier 3 - Attractivité de l'entreprise : intégrer durablement ses salariés

Ces 3 ateliers se sont déroulés dans des Entreprises Adaptées sur 3 départements différents. 32 salariés de 14 Entreprises Adaptées bretonnes ont participé à ce projet.

Une seconde action sur la professionnalisation avec l'ARACT a été développée : il s'agit de l'Action FEST (Formation en situation de travail)

Les objectifs affichés étaient :

- Permettre aux Entreprises Adaptées participantes de faire évoluer leurs pratiques de formation en situation de travail,
- Reconnaître la mission de professionnalisation de l'Entreprise Adaptée et de son encadrement,
- Diffuser des repères sur les conditions de mise en œuvre et d'efficacité des formations en situation de travail (FEST).

5 Entreprises Adaptées ont participé à l'action afin de faire évoluer leurs pratiques de FEST. L'action, de 3.5 jours, a démarré en 2016 pour se terminer en 2017.

Les modalités pratiques étaient :

- La valorisation des pratiques existantes et le recueil des préoccupations dans les 5 Entreprises Adaptées,
- L'animation de 3 journées collectives : échanges d'expériences entre entreprises (encadrants, salariés) et apports par des partenaires (OPCA, organisme de formation, ergonomes, UNEA, Anact, ...) sur des éléments relatifs à la professionnalisation et à la FEST.
- La réalisation d'un document de synthèse et diffusion des enseignements de l'action auprès des Entreprises Adaptées.

Soirée inter réseaux en Pays de la Loire

Avec les réseaux FEI, URSCOP et CPME, un nouveau concept a été testé : les soirées « et si j'étais toi ? ».

Une action visant à mieux se connaître : « quand entreprendre se conjugue au pluriel », « sommes-nous différents ? », « en quoi sommes-nous tous pareils dans l'acte d'entreprendre ? ».

Concept : jouons à devenir l'autre, à se mettre à la place de l'autre pour faire bouger les stéréotypes.

Objectifs :

- Apprendre à se connaître, se reconnaître, à s'identifier
- Se mettre en mode projets parce qu'enjeux communs

Durée de l'action : 1H30 – format 18H30-20H00 avec apéritif et buffet

Méthode :

4 tables de 4, une entreprise par réseau à chaque table.

Chacun a 7 minutes pour se présenter et la table connaît le modèle d'entreprise qu'elle devra présenter ensuite collectivement

Consignes données à chacun pour se présenter sur sa table :

- Présenter librement son entreprise
- Qu'est ce qui le fait vibrer en tant que dirigeant ?
- Qu'est ce qui lui permet de garder le cap ?
- Quelle est sa façon d'entreprendre ?

Consignes données aux dirigeants pour écouter les présentations :

- Etre dans une posture d'écoute active et de reformulation
- Se donner un temps de préparation et de reformulation
- Prendre plaisir à découvrir l'autre

A la fin des 4 présentations, regroupement par entreprise à représenter animé par un animateur (le salarié permanent de chaque réseau).

Temps de préparation : 10 minutes avec désignation d'un rapporteur qui rapporte le modèle d'entreprise devant l'ensemble des participants de la soirée. Les 4 typologies d'entreprise étant donc présentées à la fin.

Cette soirée d'expérimentation sur Nantes a été un succès, les différents réseaux et entreprises ont beaucoup apprécié cet exercice d'interconnaissance conclut par une soirée et un buffet convivial.

CLPS (Contribuer à la Promotion Sociale)

Le projet consiste en l'ingénierie et la création d'une action de formation innovante pour les encadrants en Entreprise Adaptée.

La formation est intitulée : « Etre un encadrant de proximité en EA, l'accompagnement de personnes en situation de handicap ».

Les objectifs recherchés sont :

- Questionner et enrichir sa manière d'être un encadrant de proximité : communiquer, réguler, organiser le travail, sécuriser le parcours des salariés en situations de handicap, accompagner le maintien des acquis et la montée en compétences, réfléchir à son engagement en tant que chef d'équipe,
- Situer son action dans le contexte spécifique de l'Entreprise Adaptée,
- Accompagner des personnes en situations de handicap : intégrer à ses pratiques une définition interactionniste et situationniste du handicap ; comprendre les principales situations handicapantes.

Deux sessions ont eu lieu en 2016, avec la participation de 24 encadrants provenant de 11 Entreprises Adaptées différentes du Grand Ouest. 5 groupes sont déjà programmés en 2017.

Lancement d'un DLA en Bretagne

Un des sujets que les Entreprises Adaptées souhaitent traiter « en réseau » concerne l'impact des aspects personnels des parcours des salariés d'Entreprise Adaptée sur le parcours professionnel.

Sur cette problématique de prise en compte des aspects personnels des parcours, nous avons noté :

- Un manque de définition partagée de ce qu'est l'accompagnement social d'une personne en situation de handicap dans le milieu professionnel, et du rôle que peut jouer l'Entreprise Adaptée sans être intrusive et/ou dans l'illégalité,
- Un manque d'interconnaissance des Entreprises Adaptées et des acteurs sociaux de leur territoire et inversement,
- Une insuffisance de données objectives par territoire pour mener des actions (manque de qualification des aspects personnels et manque de visibilité des acteurs et de leurs compétences sur les territoires).

L'UNEA a donc sollicité un DLA (dispositif local d'accompagnement) pour « investir » cette question et répondre à la volonté des Entreprises Adaptées bretonnes d'optimiser la prise en compte des aspects personnels du parcours des salariés, pour pérenniser leurs parcours en emploi, en partenariat avec les acteurs locaux.

Une enveloppe de 15 000 € a été financée par le DLA Régional porté par la CRESS Bretagne. Un cahier des charges et une consultation ont eu lieu fin 2016.

Notons que l'ensemble de ces actions sont toutes des démarches d'ingénierie de projets consécutives à des besoins recensés et mesurés au cœur même des Entreprises Adaptées du territoire. Le chargé de mission étant un facilitateur dans l'écosystème partenarial et territorial pour « investir » ces thématiques propres au terrain.

Relation parties prenantes territoriales

Le chargé de mission étant un facilitateur, il permet de rendre visible et lisible le réseau UNEA et donc le modèle Entreprise Adaptée auprès des diverses parties prenantes des territoires qui composent sa région.

Intégrer le PRITH et sa déclinaison départementale en Maine et Loire dans lequel il y a 16 Entreprises Adaptées. L'UNEA a participé aux différents moments d'organisation de 2 soirées « employeur et handicap » qui ont réuni plus de 200 personnes. L'objectif étant de présenter aux entreprises aux solutions existantes pour leur DOETH tout en sensibilisant de manière décalée (par du théâtre d'entreprise) aux situations de handicap.

Intervenir devant les réseaux des facilitateurs de clauses sociales dans les marchés (essentiellement publics). En 2016, ce sont 3 interventions devant les réseaux des facilitateurs pour :

- présenter le réseau UNEA et le modèle de l'Entreprise Adaptée,
- présenter l'offre territoriale des Entreprises Adaptées,
- présenter les modalités de recours aux prestations des Entreprises Adaptées.

Intervenir devant les référents handicap de Pôle Emploi pour une meilleure interconnaissance.

Les attentes des agents Pôle Emploi étaient les suivantes :

- Une meilleure connaissance du statut et du fonctionnement des Entreprises Adaptées,
- Comprendre les opportunités, les difficultés et les freins aux recrutements en Entreprise Adaptée,
- Dégager des profils types de recrutement en fonction des secteurs professionnels : prérequis, contre-indications, compensations,
- Définir des modalités de collaboration et outils de positionnement.

Cette intervention a eu lieu en Ille et Vilaine. Elle est à réaliser pour chaque échelon départemental en lien avec les directions régionales.

Intervenir devant les coordinatrices d'ULIS pour mieux se connaître réciproquement. Les Entreprises Adaptées et les ULIS ne se « connaissent » pas. Par voie de conséquence, les jeunes de ces classes ne viennent pas assez en Entreprise Adaptée même pour faire leurs stages de professionnalisation et encore moins pour rechercher un emploi.

Plusieurs pistes sont à l'étude comme le fait de systématiser des visites d'Entreprise Adaptée dans le programme des ULIS afin de faire connaître les métiers des Entreprises Adaptées d'intégrer au cursus pédagogique la solution « 1er emploi EA » pour accéder au marché du travail.

Participer à l'élaboration des schémas régionaux de l'ESS bretons et ligériens. L'UNEA est systématiquement invité par la Région et la CRESS aux manifestations d'ampleur concernant l'ESS. Nous sommes désormais reconnus sur le Grand Ouest et avons participé activement à la définition des actions prioritaires de l'ESS pour les années à venir.

Intervenir au colloque régional du FIPHFP en ayant la possibilité de présenter à la fois le réseau UNEA et le modèle Entreprise Adaptée en détail à l'ensemble des fonctions publiques présentes à ce colloque.

L'ensemble des actions concrètes illustrent le rôle du chargé de mission demain dans les grandes régions à savoir :

- Assurer une PRESENCE sur le territoire par des ANIMATIONS en réseau dédié (entre Entreprise Adaptée, dirigeants, encadrants, salariés en situation de handicap) et en réseau ouvert (les parties prenantes des Entreprises Adaptées),
- Faciliter les ALLIANCES, les coopérations pour une synergie du territoire (fonction de 3 critères : priorités déclinées de l'UNEA, des Entreprises Adaptées et des spécificités territoriales,
- Développer des actions sources de FINANCEMENTS et dédiées à la grande région (formations, événements, lobbying, sensibilisation, coopérations,...).

Action envers les Entreprises Adaptées

- Des campagnes de rendez-vous dans les Entreprises Adaptées
- Des infos qualifiées propres au territoire
- Une permanence de conseil téléphonique et mail de proximité

LES ADHÉRENTS

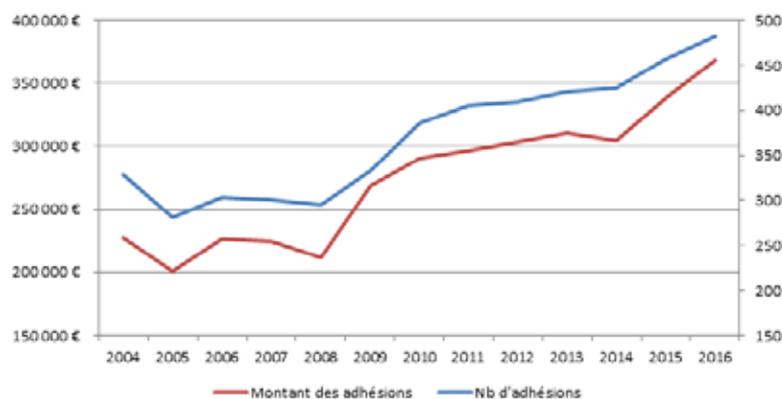
482 adhérents en 2016 : une progression de 25 Entreprises Adaptées

Une forte représentativité :

- **62%** des structures
- **70%** des Salariés des Entreprises Adaptées

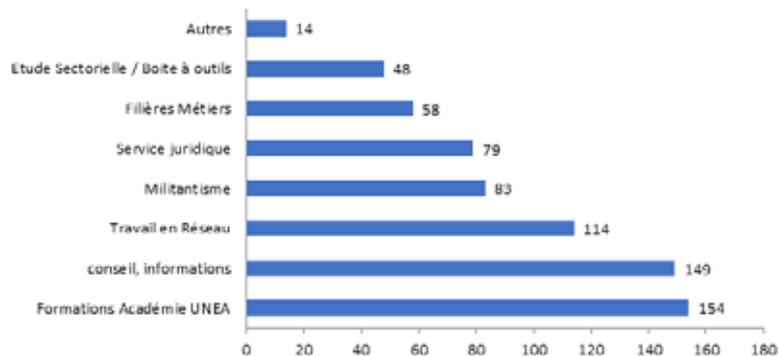
+ 92 %
taux de
renouvellement
d'adhésion

Evolution des adhésions depuis 2004

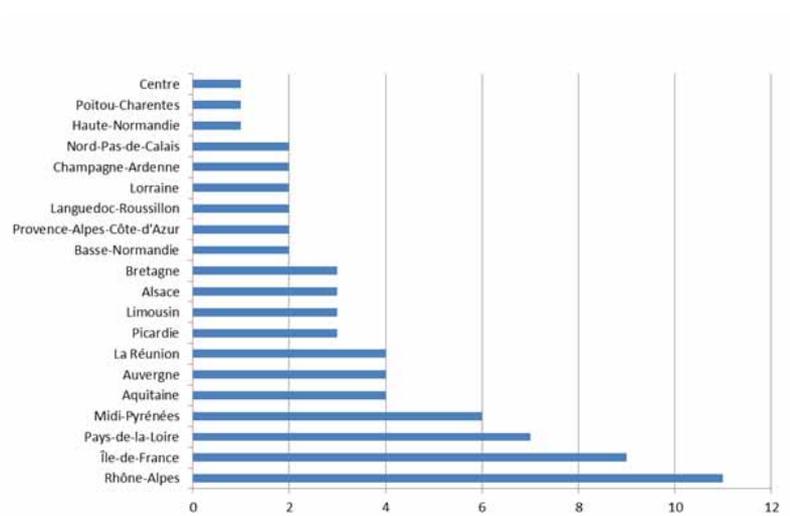


Les motifs d'adhésion

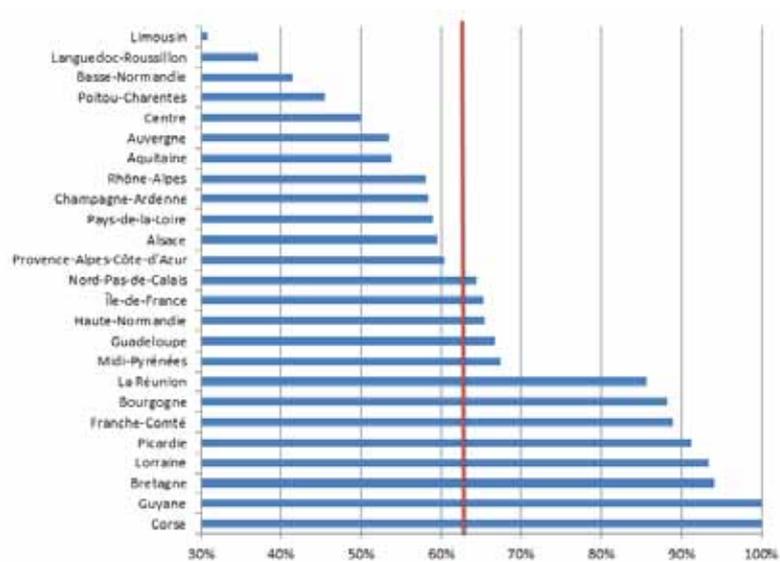
Sur le bulletin d'adhésion 2017, nous avons interrogé chaque structure sur leurs motifs d'adhésion à l'UNEA.



Evolution des adhérents par régions



Représentativité de l'UNEA en région

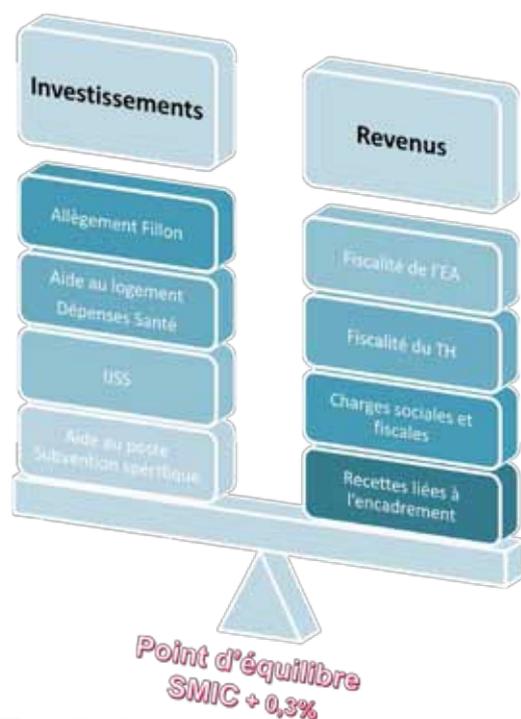


MISE À JOUR DU ROI PAR KPMG

En 2016, KPMG a réactualisé le calcul du retour sur investissement du dispositif Entreprises Adaptées pour les finances publiques ainsi

que Gain Social généré par le retour à l'emploi d'une personne handicapée en inactivité.

Le ROI des entreprises adaptées pour les finances publiques :



Quel est le niveau de salaire qui permet à la collectivité de récupérer tous les ans son investissement dans l'emploi du TH ?

Le gain social : 11 329 euros par an et par salarié qui intègre une EA à plein temps



Quelle économie réalise la puissance publique quand un allocataire de l'AAH/ARE/RSA/ASS devient salarié d'une EA ?

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR

Suite à un appel à projet du Programme d'investissement d'Avenir de la Caisse des dépôts, l'UNEA s'est positionnée afin de construire un projet opérationnel et structurant pour les 5 prochaines années.

L'appel à projet « Partenariats pour la Formation Professionnelle et l'Emploi » du Programme d'Investissement d'Avenir.

Cet appel à projet vise à accompagner les mutations économiques en encourageant le développement de solutions locales s'appuyant sur un engagement conjoint notamment des acteurs économiques et des acteurs de la formation et de l'enseignement.

Il s'agit de favoriser la création de synergies entre actions pédagogiques et gestion des ressources humaines, permettant ainsi aux entreprises (Grands groupes et TPE/PME) d'anticiper sur les évolutions économiques et aux salariés qualifiés et moins qualifiés d'être acteurs de leur évolution professionnelle en s'impliquant dans la transformation des emplois et évitant le passage par le chômage.

La philosophie du Plan d'Investissement d'Avenir est de permettre le financement de l'Ingénierie et l'expérimentation d'actions et/ou dispositifs. La logique de l'appel à projet « Partenariats pour la formation professionnelle et l'Emploi » est de mener à bien des actions dans le cadre d'une dynamique d'ouverture entre acteurs concernés par la/les thématiques.

Ingénierie d'un projet en lien avec les missions de l'UNEA

Afin de répondre à cet appel à projet, l'UNEA propose un ensemble d'actions issues des constats et enjeux relevés par les Entreprises Adaptées, l'UNEA elle-même et les parties prenantes concernées par l'Inclusion des personnes en situation de handicap. Le tout est recensé dans un projet intitulé « Partenariats pour la professionnalisation et l'emploi dans le Secteur Adapté ».

Ce projet sur une durée de 5 ans (2017 – 2021) s'articule sur **3 phases, 5 axes et de travail et 18 actions.**

Les 3 phases du projet :

- Année 1-2-3 : Phase d'ingénierie – Expérimentation – Evaluation Dynamique
- Année 3 : Evaluation et conditions de mise en œuvre des actions ayant un impact positif à déployer
- Années 4 et 5 : Mise en œuvre du déploiement des actions expérimentées à impact positif

Ce projet a été élaboré et soutenu au dernier trimestre 2016.

La validation du projet a été confirmée en début d'année 2017. Il sera mis en œuvre dès l'année 2017.



Présentation du projet « Partenariats pour la professionnalisation et l'emploi dans les Entreprises Adaptées »

DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU SECTEUR ADAPTÉ

Les Entreprises
Adaptées



L'UNEA

Des partenaires facilitateurs de la professionnalisation continue et permanente

7 ENJEUX MAJEURS



Faciliter l'accès au premier emploi des jeunes en situation de handicap par une dynamique de réseau sur les territoires.



Rendre visible, lisible et accessible l'offre de formation pour professionnaliser et monter en compétence les personnes en situation de handicap.



Professionaliser l'accompagnement socio-professionnel des salariés en situation de handicap dans les Entreprises Adaptées.



Anticiper les évolutions sur des secteurs/métiers en croissance pour développer des activités supports à de l'emploi pour les personnes en situation de handicap.



Développer le recours aux Entreprises Adaptées par les acheteurs, notamment les acheteurs publics dans le cadre du développement des clauses sociales.



Fournir aux Entreprises Adaptées les moyens leur permettant d'avoir un dynamisme économique générateur d'emplois pour les personnes handicapées.



Renforcer le réseau des Entreprises Adaptées en structurant et valorisant l'ensemble du secteur adapté sur les territoires afin de promouvoir l'ensemble des métiers et des compétences présents dans les structures.

5 AXES DE TRAVAIL

L'humain

Axe 1 : Favoriser les parcours d'accès et de maintien dans l'emploi des jeunes TH

Axe 2 : Développer les parcours d'accès et de maintien dans l'emploi des salariés TH en Entreprise Adaptée

Axe 3 : Renforcer le niveau de compétences des encadrants et dirigeants des Entreprises Adaptées

L'Entreprise Adaptée

Axe 4 : Accompagner les Entreprises Adaptées dans leur développement économique

Le territoire

Axe 5 : Dynamiser les initiatives territoriales en faveur de l'inclusion des TH

18 ACTIONS

La professionnalisation des salariés des Entreprises Adaptées

Le développement économique des Entreprises Adaptées créatrices d'emplois

1 OBJECTIF CENTRAL

Développement en partenariat de l'emploi pour les personnes en situation de handicap

SERVICES AUX ADHÉRENTS

L'ACADÉMIE UNEA

L'académie UNEA a pour objectif l'accompagnement des Entreprises Adaptées dans le développement des compétences de leurs salariés. L'Académie met en place des formations sur mesures et spécifiques au secteur adapté et développe des formations correspondant aux demandes de ses adhérents sur des besoins précis.

En 2016 L'activité de l'Académie UNEA a fortement augmenté tant sur le plan du nombre de sessions, de stagiaires formés que sur le plan du nombre d'heures de formation

Nos partenaires formateurs sont : APCI développement, FIDAL, Handiformation, IFG, SCOP CO-SA-VOIRS, CLPS.

**7259 heures
de formation**

155 sessions

**1068
stagiaires**

Intitulé de la formation	Nombre de stagiaires	Durée en heures	Nbre de sessions	Nombre d'heures stagiaires
Cycle de formation « Dirigeant d'Entreprise Adaptée»	8	140	1	1120
Le cadre administratif de l'Entreprise Adaptée	24	14	2	336
Devenir fournisseurs SNCF	12	3.5	1	42
Formation RSEA Fin 2ème promo ANR	2	21	1	42
Formation RSEA Fin 2ème promo AEA	1	28	1	28
Formation RSEA Documenthom	1	49	1	49
Formation RSEA 3ème promo	5	28	1	140
Sous-totaux	53	283.5	8	1757
Connaître l'Entreprise Adaptée	14	14	2	196
Piloter un résultat économique avec une mission sociale		35	1	0
Manager la compétence et l'autonomie de vos salariés	38	28	4	1064
Initiation LSF	18	15	2	270
Accompagnement projet professionnel	6	21	1	126
Encadrant de proximité	20	28	2	560
Instiguer une démarche de management par les compétences	57	7	13	399
Déployer un management par les compétences dans un contexte de GPEC	142	7	14	994
Devenir acteur de son projet professionnel	638	2	80	1276
Concevoir et réaliser les fiches de fonctions	36	7	6	252
Administration avancée (FOAD)	24	8	13	192
GPEC opérationnelle (FOAD)	11	4	6	44
Faire vivre le référentiel	9	12	2	108
Sous-totaux	1013	188	146	5481
Analyse économique et financière : rappels notionnels	3	7	1	21
Sous-totaux	3	7	1	21
Totaux	1069		155	7259

L'ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES EN ENTREPRISE ADAPTÉE

Une démarche qui séduit de plus en plus d'Entreprises Adaptées.

La poursuite du déploiement au sein des Entreprises Adaptées s'est développée en 2016.

Nous dénombrons à ce jour :

- **85 Entreprises Adaptées** qui ont déployé cet outil
- **10 140 salariés couverts** par la démarche nationale
- **8 100 salariés en situation de handicap couverts** par la démarche

Nous souhaitons remercier vivement trois partenaires pour cette démarche :

- **Société Générale** qui a permis le déploiement de plus de 15 nouvelles démarches
- **La Direccte IDF** pour son financement de 6 déploiements dans le cadre d'une démarche ADEC
- **La BRED** qui a financé le déploiement dans deux Entreprises Adaptées

LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « ADEC EA » AVEC LA DIRECCTE MIDI PYRÉNÉES

En 2015, l'UNEA a proposé aux Entreprises Adaptées de prendre part à un dispositif innovant d'Action de Développement des Emplois et des Compétences en Entreprises Adaptées (ADEC'EA) soutenu par la DIRECCTE Midi-Pyrénées.

Dans la prolongation de cette action, la DIRECCTE Occitanie a étendu la démarche à l'accompagnement de 6 Entreprises Adaptées sur l'ancienne région Languedoc Roussillon. Au total, ce dispositif aura permis d'accompagner **18** Entreprises Adaptées qui avaient des besoins :

- de développement de nouvelles activités au sein de l'Entreprise Adaptée ?
- d'accroître la compétitivité de l'Entreprise Adaptée sur ses marchés actuels ?
- de mettre au point d'une véritable stratégie commerciale associée à un programme ambitieux de montée en compétences des salariés.
- D'accompagner un changement organisationnel important
- D'anticiper les départs de certains collaborateurs clés
- de renforcer le management des équipes

Cette action était ouverte à toutes les Entreprises Adaptées, adhérentes ou non à l'UNEA, possédant un effectif de moins de 250 personnes (comme pour toutes actions ADEC), ayant signé un Contrat d'Objectif Triennal et possédant son siège social en Occitanie.

LE SERVICE JURIDIQUE DE L'UNEA

Le service juridique est orienté sur les questions relatives à la spécificité de l'Entreprise Adaptée.

Cette année, un peu plus de 250 questions ont été posées au service juridique de l'UNEA.

Les principales questions posées concernent :

- Le CICE : entreprises bénéficiaires, régime de l'aide au poste au regard de la déclaration de la masse salariale
- Mise à disposition et prestations de services : quelles différences ? Quels risques juridiques ?
- L'article 7 de la convention collective de la propreté : quelle application pour les Entreprises Adaptées ?
- Un salarié d'Entreprise Adaptée est orienté par la MDPH en ESAT : que faire ?
- Procédure de licenciement pour inaptitude
- Calcul des Unités Bénéficiaires ?
- Unités Bénéficiaires dans le cadre d'un contrat de sous traitance (auprès d'une Entreprise Adaptée ou d'un ESAT, auprès d'une Entreprise Classique)
- La cotraitance
-

Origine des consultations :

- **75%** des consultations se font par téléphone
- **25%** des consultations se font par mail

Le service juridique a également relayé les principales évolutions qui ont eu lieu cette année :

- l'alignement des méthodes de calcul entre les secteurs public et privé (décret 2016 - 783)
- Les mesures de simplification de la RLH (décret 2016-100)
- La mise en place du dispositif de l'emploi accompagné (loi travail)
- Le jugement du conseil d'état dans la procédure Bretagne Ateliers / Agefiph

LE PROJET RSEA

L'action collective RSEA de l'UNEA consiste à accompagner les démarches RSE des Entreprises Adaptées afin de faire connaître et reconnaître ce modèle sur le plan économique, social, sociétal et environnemental.

Cette démarche démontre à l'ensemble des parties prenantes des Entreprises Adaptées que le modèle que nous défendons depuis plusieurs décennies répond, avec beaucoup d'évidence, aux principes du développement durable.

L'ambition de l'UNEA est de faire du secteur adapté le secteur le plus avancé en termes de RSE en accompagnant 10 % des adhérents à l'évaluation AFAQ 26000.

2016 : une année riche pour le projet RSEA

Accompagner le développement de la RSE auprès des Entreprises Adaptées

L'année 2016 a été marquée par la refonte du premier dispositif de formation RSEA mis en place en

2015 avec l'élaboration de deux dispositifs distincts :

- Une formation action de 4 jours dont 3 jours de formation pour comprendre les rouages d'une démarche RSE et 1 journée d'accompagnement pour réaliser un diagnostic RSE et identifier les points d'amélioration (en savoir plus sur la formation RSEA),
- Un accompagnement sur-mesure dimensionné à partir d'un outil d'autodiagnostic librement téléchargeable (en savoir plus sur l'accompagnement RSEA).

Cinq Entreprises Adaptées ont suivi cette formation RSEA et ont bénéficié du diagnostic RSE de leur structure et de l'identification des pistes d'amélioration. Cette promotion a profité d'une journée supplémentaire d'accompagnement pour faciliter la mise en œuvre des axes de travail identifiés lors du diagnostic. Cette journée a pu être réalisée grâce au soutien financier de **BNP Paribas**, partenaire de l'UNEA.

Deux autres Entreprises Adaptées ont bénéficié d'un accompagnement sur-mesure pour mettre en œuvre leur démarche de RSE et répondre à un besoin spécifique. « L'une d'entre elles a réalisé une évaluation AFAQ 26000 dans la foulée de l'accompagnement et a atteint le niveau de maturité « confirmé ».



Renforcement des outils d'aide à la mise en œuvre de la RSE dédié aux Entreprises Adaptées

L'UNEA développe des outils et des méthodes pour faciliter la mise en œuvre des démarches RSE au sein des Entreprises Adaptées. Afin de les rendre toujours plus opérationnels et pertinents par rapport au modèle « Entreprise Adaptée », ces outils s'améliorent et s'enrichissent au fur et à mesure des accompagnements réalisés à travers la formation.

Deux familles d'outils sont développées (cf tableau ci-dessous).

En parallèle, le Club RSEA continue de se développer :

- via la plateforme internet rsea.unea.fr :
 - o 39 membres inscrits (+95% par rapport à 2015)
 - o 31 documents partagés : guides, outils, plan d'action, etc. (+48% par rapport à 2015)
- via les journées de rencontre des correspondants RSE
 - o 1 journée en 2016 – 26 septembre 2016 – à Laval, chez Maine Ateliers/Ma Mijot' - 11 participants

 Pré-diagnostic RSEA	 Pack outils RSEA
<p>Objectifs</p> <p>Cet outil permet à toutes les Entreprises Adaptées d'estimer son niveau de maturité par rapport à une démarche de RSE, d'identifier ses points forts et ses points d'amélioration. Il permet également de mieux appréhender les attendus d'une démarche de RSE.</p> <p>Diffusion</p> <p>L'outil est en libre accès pour les Entreprises Adaptées sur la plateforme rsea.unea.fr</p> <p>Il suffit de s'enregistrer rsea.unea.fr/communaute/inscription puis de se rendre sur l'adresse : rsea.unea.fr/docs/pre-diagnostic-rse</p> <p>Contenu</p> <p>L'outil, sous format Excel, se compose de 4 onglets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diag AFAQ 26000 : se positionner par rapport au référentiel AFAQ 26000 (55 questions) • Diag 7 QC : Mesurer le niveau de maîtrise des différentes questions centrales de l'ISO 26000 (35 questions) • Diag comp RSE : Évaluer les compétences internes nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de RSE (26 questions) 	<p>Objectifs</p> <p>Ce pack permet d'outiller les Entreprises Adaptées à renforcer et structurer leur démarche de RSE. C'est une base de travail pour toute organisation qui souhaite initier une démarche RSE et/ou préparer l'évaluation AFAQ 26000.</p> <p>Diffusion</p> <p>Ce pack est distribué à toutes les Entreprises Adaptées participant à l'opération collective RSEA, à travers la formation ou l'accompagnement.</p> <p>Contenu</p> <p>Le pack se compose de 3 dossiers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparation à l'évaluation AFAQ 26000 <ul style="list-style-type: none"> • Guide AFAQ 26000 à destination des EA • Outil d'autoévaluation AFAQ 26000 • Liste d'éléments factuels (éléments de preuve) pour l'évaluation 2. Informations RSE <ul style="list-style-type: none"> • Digest RSE • Bibliographie • Chiffres clés de l'AFAQ 26000 3. Outils méthodologiques <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des parties prenantes et identification de la sphère d'influence • Analyse des Questions Centrales et hiérarchisation des enjeux RSE (3 méthodes) • Pré-diagnostic RSEA

Les résultats confirment la performance globale des Entreprises Adaptées

Les Entreprises Adaptées réalisant leur évaluation AFAQ 26000 afin de faire reconnaître leur niveau de maturité RSE sont de plus en plus nombreuses. Et les résultats confirment la performance économique, sociale et environnementale du modèle.

85% des Entreprises Adaptées évaluées par Afnor Certification obtiennent un niveau supérieur à la moyenne (confirmé ou exemplaire) contre seulement 30% pour l'ensemble des organisations évaluées à ce jour par Afnor Certification.

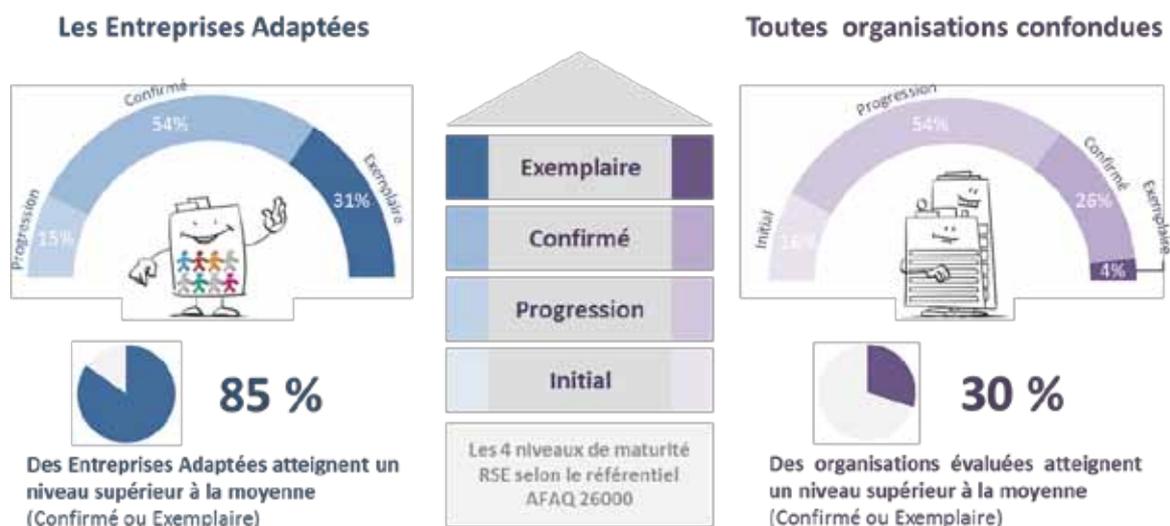
Autre indicateur du modèle vertueux de l'Entreprise Adaptée, la meilleure note obtenue à ce jour sur l'évaluation AFAQ 26000 est une Entreprise Adaptée.

Avec 809 points sur 1 000, APF 34 (câblage électrique et recyclage industriel) a obtenu le score le plus élevé de l'évaluation AFAQ 26000, devant 250 autres organisations de toute taille.

[Source : <http://lemagcertification.afnor.org/blog/apf-entreprises-34-meilleur-score-evaluation-afaq-26000-rse/>]

L'UNEA continue de mobiliser le secteur adapté autour de la thématique RSE, qui est un enjeu important pour tout le secteur et un facteur de reconnaissance du modèle vertueux qu'est l'Entreprise Adaptée.

Premiers résultats d'évaluations AFAQ 26000



ACTIVITÉS DU PÔLE DÉVELOPPEMENT

Les partenaires économiques privés et publics

La mission du service économique de l'UNEA est notamment de construire durablement des partenariats avec des entreprises publiques et privées soumises à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH), et de favoriser la mise en relation avec les Entreprises Adaptées pouvant répondre à leurs appels d'offre.

Les objectifs sont de :

- Mieux appréhender les attentes des partenaires,
- Communiquer le savoir-faire et les compétences des Entreprises Adaptées,
- Développer le flux d'opportunités de marchés pour les Entreprises Adaptées,

Nous constatons une mobilisation croissante des partenaires, qui montrent un grand intérêt pour le développement de leurs achats auprès des Entreprises Adaptées sur des prestations innovantes, et souhaitent les confier notamment dans le cadre d'une cotraitance.

En 2016, **3 nouveaux partenaires** ont rejoint l'UNEA : BNP Paribas, SFR et EDF. Au total, nous comptons **17 partenaires** avec **100 % de fidélisation** pour l'exercice 2016.



Comité des partenaires

En 2016, trois comités des partenaires ont été organisés. Ils permettent d'échanger sur les bonnes pratiques dans le recours à la sous-traitance auprès du secteur adapté, de communiquer sur le savoir-faire des Entreprises Adaptées et sur les actualités de l'UNEA.

L'un de ces comités s'est déroulé dans l'Entreprise Adaptée « Le Petit Plus » permettant à la fois aux partenaires présents de rencontrer cette structure et de bénéficier d'un retour d'expérience sur les prestations de recyclage de déchets non dangereux qui lui ont été confiées par la SNCF à la suite d'un appel d'offres non réservé au secteur adapté.

Au cours de ces comités, les questions relatives à la cotraitance ont été abordées plus profondément permettant un échange de bonnes pratiques comme ce fut le cas pour Société Générale qui a présenté la méthodologie adoptée lors d'un appel d'offre pour des prestations de Facility Management ou BNP Paribas qui optimise la cotraitance sur les prestations informatiques par un référencement d'Entreprises Adaptées et, plus particulièrement, sur la partie IT.

Un juriste a été invité pour présenter les modalités contractuelles du Groupement Momentané d'Entreprises (GME) tant sur le plan contractuel que sur le plan fonctionnel.

Dans le cadre de la présentation des savoir-faire des Entreprises Adaptées, la filière Agences-Conseil-Communication, lancée en mai 2016, a présenté ses différents métiers et prestations.

Au cours de ces réunions, nous informons également les partenaires économiques des actualités de l'UNEA et ses différents projets tels que :

- Projet de Professionnalisation des Entreprises Adaptées et de leurs salariés,
- Modèle de cartographie par activité,
- Contrat de développement performant et responsable du secteur adapté,
- Le salon handicap & achats responsables,
- Les Abilympics à Bordeaux,
- Réponse à l'Appel à Projet IDF pour la création de nouvelles Entreprises Adaptées,
- Le déploiement de notre démarche de GPEC auprès des EA

Support et accompagnement

L'accompagnement mis en œuvre auprès des partenaires économiques durant l'année 2016 fut constitué de :

- Rendez- vous pour appréhender le besoin du

- partenaire et mettre en place des plans d'actions
- Réponses à la demande des partenaires et suivi (consultations, sourcing)
- Informations sur les nouvelles activités proposées par les Entreprises Adaptées et les nouvelles filières de l'UNEA
- Envois d'exemples de sous-traitance et/ou cotraitance avec les Entreprises Adaptées par d'autres donneurs d'ordre
- Conseils pour optimiser la sous-traitance auprès des Entreprises Adaptées
- Un modèle de cartographie par activité a été proposé.

Développement du réseau

Plus de 50 rendez-vous auprès des acteurs économiques privés et publics ont eu lieu permettant de recueillir leurs besoins et de créer un lien avec les Entreprises Adaptées pouvant y répondre.

Animation et développement des filières métiers

Les filières ont pour objectifs :

- d'échanger avec des Entreprises Adaptées d'un même métier ou secteur d'activités sur l'évolution de leur secteur, les bonnes pratiques, faire une veille collective (réglementaire et métiers...),
- de répondre efficacement aux sollicitations des acteurs économiques privés ou publics,
- d'essayer sur des marchés de couvertures nationales :
- de tisser un réseau de professionnels,
- de créer une synergie entre Entreprises Adaptées,
- de trouver une réponse appropriée pour les Entreprises Adaptées (GME, sous-traitance...).

18 réunions de Filières Métiers de l'UNEA ont été organisées (Blanchisserie, Impression, Propreté et services associés, Travaux paysagers, Informatique, Agences-Conseil-Communication).



Co-animées par l'animateur de la filière et par la Responsable de Développement Réseau de l'UNEA, les réunions de filière se sont déroulées majoritairement en région au sein d'Entreprises Adaptées qui en sont membres.

Ces réunions au sein des Entreprises Adaptées permettent à chacun des membres d'échanger sur le modèle de production mis en place et de mutualiser les bonnes pratiques de manière plus concrètes.

Les partenaires de l'UNEA ont été invités lors de ces réunions. La filière informatique a d'ailleurs recueilli les besoins des partenaires présents et leur a communiqué une cartographie détaillée des offres proposées par les Entreprises Adaptées.

La nouvelle filière Agences-Conseil-Communication a également réalisé une cartographie synthétisant toutes les prestations proposées.

2 speeds meeting ont été organisés autour de la filière informatique.

L'un d'eux, organisé par **EDF**, tous les prescripteurs et acheteurs sur la partie informatique et télécom ont été conviés. L'UNEA a présenté à cette occasion toutes ses filières métiers. A l'issue de ces présentations, des tables rondes par métier IT se sont tenues permettant aux Entreprises Adaptées et aux collaborateurs EDF d'échanger plus en détail sur leurs besoins et attentes.

En 2016, des prestataires sont venus présenter leurs services et produits sur chaque cœur de métier.

La filière « Propreté et services associés » a pris connaissance d'un logiciel de géolocalisation « Chronosat » proposée par l'entreprise LSI. La filière travaux paysagers a reçu l'entreprise Jardian Case présentant un nouveau concept de bac limitant l'arrosage.

Elise Bouyer, Déléguée régionale de la Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI) a présenté le modèle des Entreprises d'Insertion, créant un échange sur les problématiques communes et envisageant d'éventuelles collaborations constructives entre les deux modèles.

La mobilisation des Entreprises Adaptées lors de ces réunions est croissante et les échanges constructifs et conviviaux.

Appels d'offres / Réunion d'informations

20 appels d'offres ont été communiqués aux Entreprises Adaptées adhérentes de l'UNEA via la place de marché ou par mail.

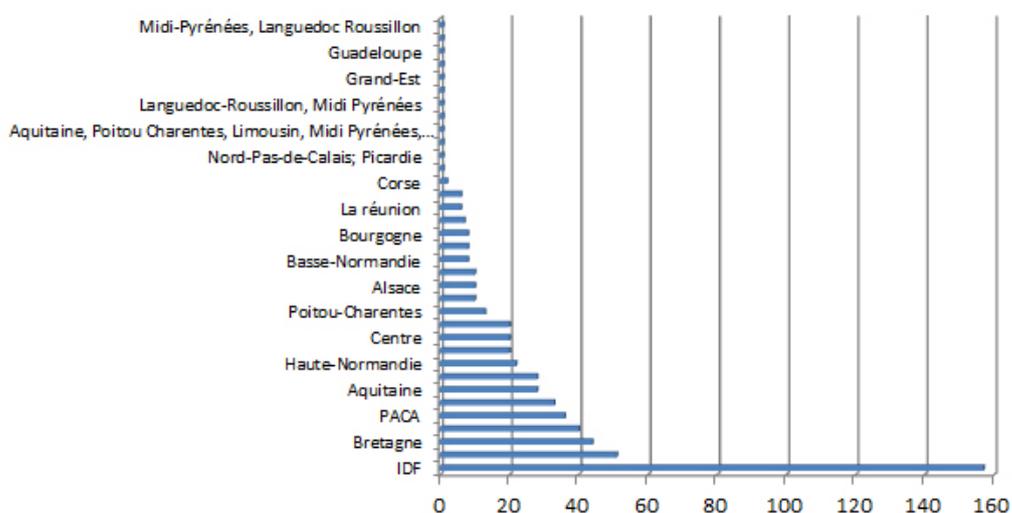
3 réunions d'information ont été organisées par la Mairie de Paris et relayées aux adhérents de l'UNEA IDF.

Veille sur les marchés publics

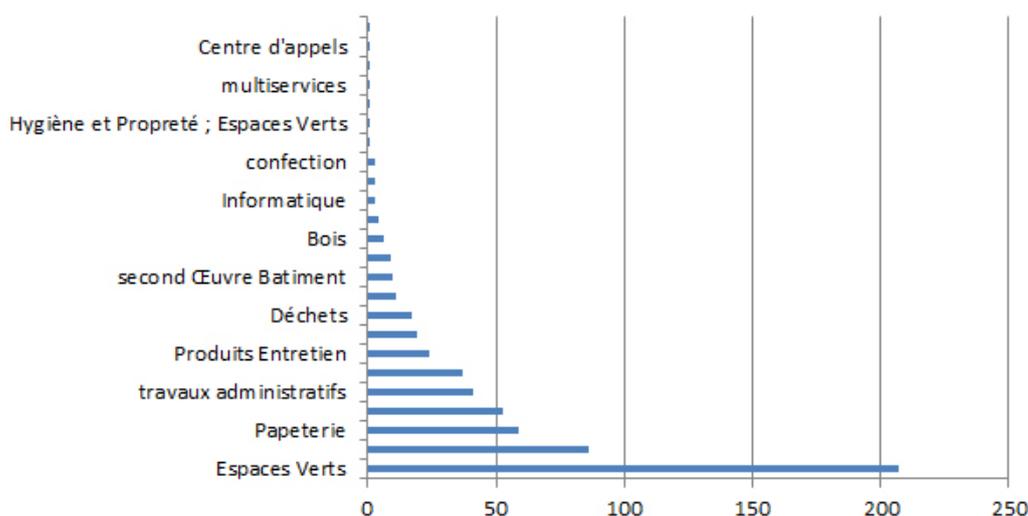
Toutes les deux semaines, est publié dans la newsletter de l'UNEA, une veille sur les publications de Marchés publics.

En 2016, la modification du code des marchés publics en début d'année a ralenti la publication des marchés réservés pour les acteurs du handicap (article 36 alinéa I de l'ordonnance du 23 juillet 2015).

MARCHES RESERVES - HANDICAP - PAR REGION



MARCHES RESERVES - HANDICAP - PAR ACTIVITÉS



COMMUNICATION

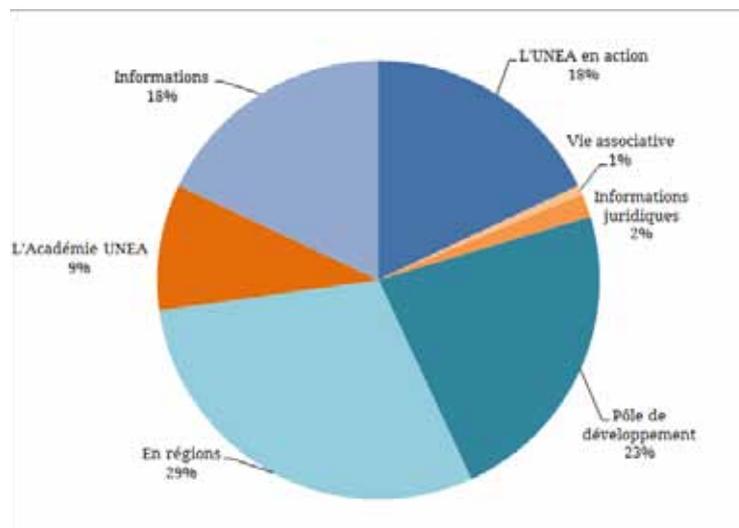
LA NEWSLETTER

La newsletter bi-mensuelle (envoyée deux fois par mois) est ouverte à tout public. Parmi les abonnés figurent les Entreprises Adaptées, les services de l'Etat, les CAP Emploi, les partenaires économiques, etc. L'inscription est accessible sur le site : www.unea.fr.

En 2016, **24 newsletters** ont été envoyées dont **3 newsletters** spéciales concernant :

- le congrès 2016
- l'académie UNEA
- la mise à jour de l'étude KPMG

Au 31 mars 2017, la newsletter compte pratiquement **3100 abonnés** soit une augmentation de près de **10%** en un an.



Répartition des articles publiés dans la rubrique «En région» entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016

- aucun
- 1 à 3 articles
- 4 à 7 articles
- 8 à 10 et +



« LA UNE »

Magazine publié deux fois par an, « La Une » traite de dossiers politiques, juridiques et économiques autour de l'emploi, du handicap et du secteur adapté. Dans chaque numéro, un zoom régional est publié dressant un état des lieux à travers un entretien avec le Délégué régional et des portraits d'Entreprises Adaptées.

Ce journal est tiré à 3 000 exemplaires et distribué par courrier aux ministères, Députés et Sénateurs, Entreprises Adaptées, associations du monde du handicap, Cap Emploi et MDPH, partenaires économiques et institutionnels, presse, etc.

La mise en page, l'impression et le routage sont réalisés par des Entreprises Adaptées.

En interne, la principale contributrice est Stéphanie Benaroc. En 2016, en fonction des sujets, les autres contributeurs sont Sébastien Citerne, Franck Bernard, et Pascal Picq, Paléoanthropologue, intervenant du congrès de Lyon.

N° 27 / Janvier – Février 2016 (28 pages)



Actualité : La CNSA finance deux études sur la RQTH et l'orientation professionnelle

Dossier Spécial RSE (11 pages) : La RSE pour la compétitivité des entreprises

- Quels enjeux pour les Entreprises Adaptées ?
- Point de vue du Président de l'UNEA
- La responsabilité sociétale des Entreprises et des organisations. Concept et définition
- Témoignage de l'Entreprise Adaptée Recyclea
- Interview de Benjamin Perdreau, chef de produit

RSE – Afnor certification

- Interview de Christel Marivin, chargée de mission Achats secteur adapté – Groupe Société Générale
- Interview de Gérard Brunaud, Secrétaire général de l'ObsAR

Zoom sur les départements d'Outre-Mer

(6 pages) :

- Interview de Joseph Blombo, Délégué régional de l'UNEA
- Article sur la création de la première EA en Guyane
- ADAPEI de la Martinique
- L'Entreprise Adaptée Accessible (Guadeloupe)
- L'Entreprise Adaptée Pilot Services Martinique
- L'Entreprise Adaptée les Tidalons (Ile de la Réunion)

Actualité juridique : L'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

N° 28 / Septembre 2016 (52 pages)



Congrès Lyon 2016 «Innovons ! Les enjeux pour les Entreprises Adaptées (26 pages)

- Discours d'ouverture par Jean-Marc Froger, Président de l'UNEA
- Intervention de Sandrine Runel, Conseillère métropole de Lyon
- L'économie numérique
- Interview de Frédéric Bardeau, directeur de l'école simplon.co
- L'économie circulaire
- Les financements
- L'Entreprise Adaptée, un modèle intrinsèquement innovant
- Intervention de Yannick Lucot, Conseiller régional d'Auvergne Rhône-Alpes
- Un handicapé à l'origine de l'entreprise moderne par Pascal Picq
- Discours d'investiture de Stéphane Foisy, Président de l'UNEA
- L'UNEA renouvelle son Conseil d'administration et prend un virage européen

Dossier spécial : l'innovation au cœur des Entreprises Adaptées (13 pages)

- Interview de Benjamin Chaminade, consultant, animateur du réseau Trendemic
- Un Observatoire des métiers et des compétences pour faire émerger les leviers
- Interview de Cyril Gaysot, Vice-président de l'UNEA sur les enjeux de l'innovation pour le secteur adapté
- Interview d'Erwan Pitois, Vice-président de

L'UNEA sur le territoire comme acteur majeur de l'émergence de l'innovation

- Interview de Rachid Zamani sur la filière informatique de l'UNEA
- L'UNEA pour le développement de filières et de nouveaux métiers
- Interview de Christine Cabrolier sur les attentes des partenaires en termes d'innovation des Entreprises Adaptées

Zoom régional sur la région Rhône-Alpes (5 pages)

- Entretien avec Jérôme Renaudin, Délégué régional de l'UNEA
- L'Entreprise Adaptée les Compagnons de la Drôme
- L'Entreprise Adaptée Artibois
- L'Entreprise Adaptée Handishare

LES COMMUNIQUES DE PRESSE

08/02/2016 - L'UNEA rencontre la Ministre du Travail, Myriam El Khomri

10/02/2016 - L'UNEA partenaire de la 2e édition de la «Journée Handiréseau Femmes en EA»

15/03/2016 - L'UNEA : «Les Entreprises Adaptées ont une capacité d'innovation forte»

21/04/2016 - La dynamique de création d'emplois dans les Entreprises Adaptées se confirme

10/05/2016 - Congrès de l'UNEA 2016 : l'innovation au cœur des Entreprises Adaptées

18/05/2016 - Stéphane Foisy, nouveau Président de l'UNEA

19/05/2016 - L'innovation au cœur des Entreprises Adaptées. L'UNEA crée une nouvelle filière métiers : « Agences-conseil en communication »

26/05/2016 - Les Entreprises Adaptées prennent une dimension européenne

05/12/2016 - Le Comité Interministériel du Handicap donne des perspectives aux Entreprises Adaptées

QUAND LA PRESSE PARLE DE L'UNEA

Direction[s], Mars 2016 – *Les gages du ministère du Travail*

L'Usine Nouvelle, Mars 2016 – *Comment Airbus travaille avec le secteur protégé*

Etre Handicap Information, Mars 2016 – *Le secteur protégé et adapté. Une fausse évidence ?*

Vivre FM, 3 mars 2016 – *Les femmes handicapées dans les Entreprises Adaptées. Interview de Dominique du Paty, fondatrice de Handiréseau, et Stéphanie Benaroc, responsable de communication de l'UNEA*

Le Parisien supplément spécial Handicap, Mars 2016 – *Comment contribuer à développer l'emploi ?*

Les Echos, supplément partenaires, Mars 2016 – *L'EA : un modèle d'inclusion des personnes en situation de handicap qui a fait ses preuves*

Handirect Emploi supplément, Mai/Juin 2016 – *Secteur protégé et adapté, des entreprises d'avenir*

Blog tous unique, 16 mai 2016 – *Conférence nationale du handicap : qu'en attendez-vous ?*

ASH, 19 mai 2016 – *Un nouveau président à la tête de l'UNEA*

Handirect, 20 mai 2016 – *Entreprises Adaptées : l'UNEA élit son nouveau président*

Décisions Achats, 24 mai 2016 – *Congrès de l'UNEA : « les entreprises adaptées doivent devenir les leaders de la transition numérique ! »*

Vivre FM, 28 septembre 2016 – *Le développement des Entreprises Adaptées. Interview de Stéphane Foisy, président de l'UNEA, et Cyril Gayssot, vice-président de l'UNEA*

Vivre FM, 12 octobre 2016 – *Les relations entreprises et entreprises Adaptées. Interview de Sandrine Dhellemmes, Directrice Inclusion et Mission Handicap - Société Générale, Fadélah Benouaret, responsable développement réseau à l'UNEA, et Jean-Charles Correa, dirigeant de Deafi.*

Handirect, Novembre/Décembre 2016 : *5000 postes en plus, l'UNEA y croit !*

Handicap.fr, 10 novembre 2016 – *7,5 millions de ral-longe pour les travailleurs handicapés en EA*

Handicap.fr, 6 décembre 2016 – *CIH : plus de mesures de soutien au secteur adapté*

HandicapZéro, 14 décembre 2016 – *Le comité interministériel du handicap donne des perspectives aux entreprises adaptées*

ASH, 16 décembre 2016 – *Appels d'offres : se structurer pour gagner*

SITE INTERNET : WWW.UNEA.FR

On remarque une fréquentation (visiteurs) régulière du site Internet de l'UNEA sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 en comparaison avec l'année précédente.

En moyenne, le site de l'UNEA connaît une fréquentation de près de **50 000 pages vues** et de plus de **6700 sessions** par mois.

+18 %
pages / session

+15 %
pages vues

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis deux ans, la stratégie de communication sur les réseaux sociaux a été relancée. Elle est axée sur trois réseaux favorisés en raison du cœur de cible visé : Twitter, LinkedIn et Viadéo.

Les publications sont postées au même moment sur les trois réseaux. Chaque mois, la communauté des abonnés se développe.



Sur **Twitter**, le compte **@UNEA_France** compte un nombre de followers en forte augmentation.

Un Hashtag (#) est créé à chaque événement. Lors du Congrès annuel, nous organisons un live tweet autour du **#CongresUNEA** permettant d'augmenter notre visibilité et notre notoriété.

Les # les plus utilisés sont : **#EA**, **#entreprisesadaptées**, **#UNEA**, **#congresUNEA**, **#30ansUNEA**

Le taux d'engagement prend en compte les interactions relatives à la publication (clics, retweet, etc.).

Décembre 2016

Meilleur Tweet a obtenu 2 493 impressions

Ds le monde du **#digital**, l'"**#accessibilite** est un enjeu de société pour l'intégration sociale/professionnelle des handicapés **#welcomefuture**

👍 13 ❤️ 10

Octobre 2016

Meilleure mention a obtenu 117

engagements



KPMG France

@KPMG_France · 19 oct.

[#EtudeKPMG] Entreprises adaptées: comprendre le calcul du retour sr **#investissement** & du gain **#social**
@UNEA_France goo.gl/6cqcJO
pic.twitter.com/sEBmkKBtSI



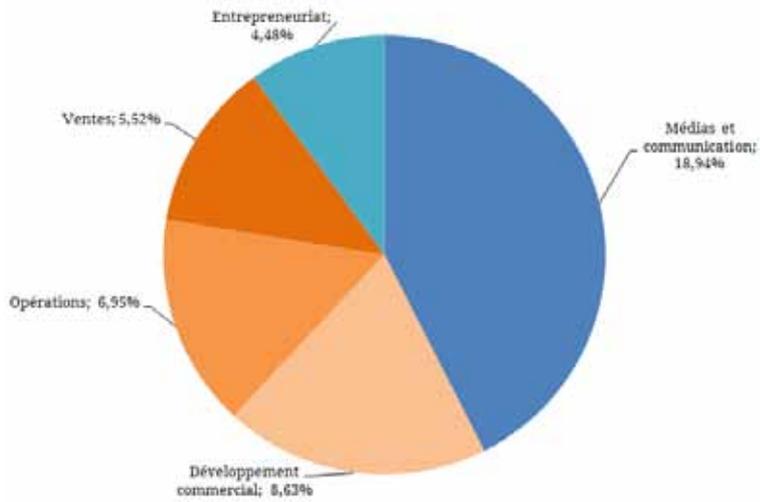
👍 30 ❤️ 9



Sur **LinkedIn**, la communauté des abonnés a également fortement augmenté en un an (d'avril 2016 à mars 2017).

+168 %
d'abonnés

Fonctions identifiées des visiteurs sur la page de l'UNEA



Meilleures publications en 2016

UNEA - Union Nationale des Entreprises Adaptées Travailler avec un #handicap en #entrepriseadaptée. Reportage @France2tv #SEEPH2016 @Inspirience_EA @apfhandicap <https://lnkd.in/erxSPbX>



Entreprises : travailler avec un handicap
francetvinfo.fr - Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, une équipe de France 2 s'est rendue dans une entreprise adaptée.

* impression = nombre de fois où la publication a été vue par les membres de LinkedIn.

Organique ?
Cible : Tous les abonnés

2 520 impressions	25 clics	18 interactions	1,71 % engagement
-------------------	----------	-----------------	-------------------

UNEA - Union Nationale des Entreprises Adaptées Nouvelle étude KPMG 2016: la pertinence économique des Entreprises Adaptées <https://lnkd.in/bhRXUQs>



Mise à jour de l'étude KPMG 2016 sur la pertinence économique des Entreprises Adaptées
unea.fr - KPMG dévoile les résultats de son étude sur la pertinence économique des entreprises adaptées, au regard des aides qu'elles perçoivent de l'Etat et des collectivités. Les entreprises adaptées (EA) ont pour particularité d'employer 80 %...

Organique ?
Cible : Tous les abonnés

2 373 impressions	39 clics	19 interactions	2,44 % engagement
-------------------	----------	-----------------	-------------------

EVENEMENTS

LE CONGRES ANNUEL DE L'UNEA - LYON 2016 : « L'INNOVATION »

Plus de 200 personnes étaient présentes au Congrès annuel de l'UNEA qui s'est tenu le jeudi 19 mai à Lyon sur le thème de « L'innovation ».

« L'innovation sera un progrès pour notre société dans la mesure où elle sera en capacité de prendre en considération la cohésion sociale et notamment l'emploi pour les plus fragiles d'entre eux », a déclaré ainsi le Président de l'UNEA, Jean-Marc Froger lors de son discours d'ouverture.

Abordant la thématique de l'économie numérique, les intervenants ont montré comment l'évolution numérique a permis l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ainsi qu'à la formation des salariés, comme ce partenariat entre Co-Savoires et Simplon.co. De son côté, Marie-Anne Montchamp, Ancien Ministre & Présidente de l'Agence Entreprises & handicap, a déclaré : « Il faut se transformer dans les modes d'organisation dans les structures pour s'adapter au numérique... On invente sous nos yeux de nouveaux emplois, les Entreprises Adaptées doivent devenir les leaders de la transition numérique ! » Elle a rappelé au passage que « 30 000 salariés c'est une force économique qui doit devenir une force d'influence qui accompagneront toutes les PME de France ».

Les Entreprises Adaptées ont témoigné de leur côté innovant que ce soit dans le numérique ou autour de la problématique de l'économie circulaire. Roxanne Mauger, responsable des prestations techniques dans l'Entreprise Adaptée Hightekway, spécialisée dans l'aéronautique, a souligné qu'une « entreprise innovante est une entreprise qui s'ouvre, qui est moteur, qui ose grand ». Dirigeante de Sabooj, Marie-Hélène Delaux, a annoncé la création d'une nou-

velle filière métier au sein de l'UNEA rassemblant les Agences-conseil en communication. Enfin, Delphine Pellerin a présenté son activité de restauration-producteur Ma Mijot', au cœur de l'économie circulaire, et dont le concept est de consommer naturel et local sans aucun gâchis alimentaire.

L'innovattitude



Le congrès a permis de présenter également les différents acteurs du financement de l'innovation et de démontrer que l'Entreprise Adaptée est innovante tant sur le plan managériale, le plan social et les activités qu'elle propose. L'innovation est « une attitude, un mouvement caractérisé par ceux qui la pratiquent » signale Erwan Pitois, vice-président de l'UNEA qui emploie le terme de « l'innovattitude », signifiant à la fois la « collaboration » mais également le fait « d'aller vers les autres acteurs de l'innovation » pour créer et construire.

« L'Entreprise Adaptée est une école, pas institutionnalisée comme elle, mais un formidable lieu de découverte ou de découverte de tous ses talents et capacitations ; c'est le fort mouvement de la professionnalisation qu'à instigué l'UNEA depuis 2012 qui a mis en lumière cette magnifique innovation sociale

intrinsèque au modèle de l'EA », a déclaré Cyril Gaysot, vice-président de l'UNEA.

Suite à ces témoignages, Yannick Lucot, Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes, a souligné : « La place que vous faite aux personnes handicapées a une forte valeur ajoutée sociale. »

La journée s'est clôturée avec l'intervention du paléoanthropologue, Pascal Picq, qui a porté un regard innovant sur l'évolution de notre société. « Qu'est-ce que pourrait être une société adaptative sans handicapés ? », s'est interrogé l'intervenant rappelant que « toute différence est une potentialité pour l'adaptation ».

Les Entreprises Adaptées prennent une dimension européenne



L'Assemblée générale de l'UNEA a également lancé un ambitieux projet de coopération européenne visant à valoriser le modèle « Entreprise Adaptée » et à le faire reconnaître comme un facteur d'inclusion et de progrès social de notre société par l'emploi durable des personnes en situation de handicap.

Ainsi, dans le rapport d'orientation de notre association, l'Assemblée Générale a adopté une motion d'orientation européenne. C'est en la présence du président de la CONACEE (délégation espagnole), Albert Campabadal, et avec les témoignages de soutien de Monsieur le député européen, Guillaume Balas, et de la directrice inclusion et mission Handicap de

la Société Générale, Sandrine Dhellemmes, que cette dynamique européenne a été actée.

Les prochaines échéances consisteront à rencontrer d'autres délégations européennes (Belges, Allemandes, Autrichiennes,...) afin de dynamiser cette action. Ainsi en octobre 2016, lors du congrès de la CONACEE, les échanges se poursuivront dans l'optique d'organiser en fin d'année 2016, une conférence sur les modèles des Entreprises Adaptées à l'échelle Européenne.

L'UNEA élit son nouveau président

Enfin, élu la veille par le Conseil d'administration, Stéphane Foisy, le nouveau président de l'UNEA, a indiqué, dans son discours d'investiture, que « la priorité est de donner de la visibilité à notre secteur » tout en prenant en compte une nouvelle dimension qui est celle de l'Europe : « Il est l'heure dès à présent d'écrire avec les autres organisations européennes, les fondements de l'inclusion sociale professionnelle des personnes handicapées les plus fragiles dans un modèle entrepreneurial ».

Adressant un message fort, aux dirigeants politiques, les invitant « à mettre en exergue ce qui est fait dans les Entreprises Adaptées, pour que les entreprises classiques, les institutions, le service public comprennent qu'il est possible, et même bénéfique, d'inclure des personnes handicapées et pas seulement pour faire figuration », Stéphane Foisy rappelle l'importance « de regarder la réalité du flux dans nos Entreprises Adaptées. En 2015, via le seul réseau Cheops des CAP emploi, c'est près de 4000 contrats de travail signés que nous ne pouvons manquer de rapprocher aux 500 aides postes supplémentaires ».

« Je tiens à préciser que j'ai des révoltes, que je n'ai pas peur des combats mais que pour autant ma vision est positive parce que je crois en l'homme et en sa capacité à évoluer favorablement », a-t-il conclu.

FEMMES EN EA 2016 : « LE BONHEUR AU TRAVAIL »



L'UNEA a été partenaire de la 2e édition de la journée Femmes en EA, organisée par Handiréseau le 8 mars 2016.

Intervenant sur le « bien être et la performance des Entreprises Adaptée », Stéphanie Benaroc, la responsable de communication de l'UNEA, a rappelé que « la valorisation des compétences des salariés est au centre des priorités stratégiques de l'Entreprise Adaptée. Le salarié en situation de handicap peut entreprendre un véritable parcours professionnel grâce à l'acquisition d'une expérience professionnelle et d'une qualification », tout en précisant que « permettre à un salarié en situation de handicap d'évoluer professionnellement dans une Entreprise Adaptée est pour lui un moyen de s'épanouir et de réaliser son projet professionnel ».

La journée a été marquée par la présence de Ségo-lène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, qui a remis à l'ensemble des lauréates les Trophées « Femmes en EA ».

SALON HANDICAP ET ACHATS RESPONSABLES : L'UNEA VOTRE PARTENAIRE DU SECTEUR ADAPTE



L'UNEA a été l'un des partenaires du salon Handicap et achats responsables qui s'est tenu le 14 mars au Palais des Congrès de Paris. Plus de 1500 visiteurs sont venus à la rencontre des 70 Entreprises Adaptées et Esat présents pour exposer leurs produits et services par pôle d'activité.

L'UNEA a tenu un stand aux côtés des autres associations institutionnelles du secteur de l'emploi et du handicap.

Cet évènement avait comme objectifs de sensibiliser au handicap, de découvrir et optimiser les achats responsables avec le secteur adapté et de bénéficier de conseils sur le recrutement, la formation et l'accompagnement de collaborateurs en situation de handicap.

Il a également permis de montrer la diversité des activités couvertes par le secteur adapté auprès des acheteurs et missions handicap des grandes entreprises, et de faire tomber des préjugés souvent tenaces face à la capacité professionnelle de ces établissements et de leurs salariés.

« Les Entreprises Adaptées font preuve d'une adaptabilité et d'une capacité d'innovation particulièrement fortes », a déclaré Jean-Marc Froger, le Président de l'UNEA, précisant qu'« en cinq ans, plus de 100 nouvelles Entreprises Adaptées ont été créées ».

A cette occasion, une plaquette et une chemise ont été réalisés à destination des partenaires : « L'UNEA, votre partenaire du secteur adapté » synthétisant les principales raisons de devenir partenaire et présentant les services proposés à cette cible.

LA 9ÈME ÉDITION DES ABILYMPICS

L'UNEA a participé à la 9ème édition des Abilympics qui s'est tenue au parc des expositions de Bordeaux les 25 et 26 mars 2016.



La promotion de notre modèle au niveau européen

A l'occasion de cette manifestation s'est tenu le premier salon de l'excellence des Entreprises Adaptées et des ESAT. Une quarantaine de structures ont présenté leur savoir-faire et leurs compétences.

L'UNEA et les représentants de la CONACEE, structure fédérant les Entreprises Adaptées espagnoles, ont présenté, au cours d'une table ronde commune, animée par Rachid Zamani, la volonté de vouloir promouvoir notre modèle d'entrepreneur social au bénéfice des personnes en situation de handicap au niveau européen.

Albert Campabadal et Christian Rovira ont présenté les similitudes entre le modèle espagnol et le modèle français : en Espagne, 2 200 centres spéciaux d'emploi de personnes handicapées emploient un peu plus de 75 000 personnes dont 65 000 en situation de handicap.

Une délégation Sud-Coréenne visite l'Entreprise Adaptée CVSI

En marge de ces deux journées, l'UNEA a programmé une visite de l'Entreprise Adaptée CVSI avec une délégation Sud-Coréenne. Franck Raymond, Directeur de CVSI ainsi que Cyril Gayssot, Vice-président de l'UNEA, ont montré toute la technicité de l'Entreprise Adaptée spécialisée dans les métiers de la signalétique et ont présenté le fonctionnement et l'organisation des Entreprises Adaptées françaises.

EST'PLORATION POSITIVE



L'UNEA a participé au salon Est'ploration Positive qui s'est tenu les 4 et 5 novembre dernier à Montreuil (93) dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Dans le SAS de l'ESS, aux côtés de grandes têtes de réseau telles que l'Atelier, la CRESS, le Mouves et l'URSCOP, l'UNEA a réaffirmé l'appartenance de l'Entreprise Adaptée au cœur de l'ESS.

Plus de 60 exposants étaient présents parmi lesquels l'Entreprise Adaptée Fastroad. Un reportage de France 3 présente le témoignage de Bruno, un salarié de cette structure de l'ESS qui a été recruté après un accident et qui aujourd'hui a « une évolution de carrière ».

FORUM « OSEZ NOS COMPÉTENCES » LYON 2016

L'UNEA a participé au forum « Osez nos compétences » organisé par le Gesat le 14 novembre 2016 à Lyon.

Ce salon a permis à 54 Entreprises Adaptées et Esat des régions Auvergne-Rhône-Alpes d'exposer leur savoir-faire autour de 15 pôles métiers.

SALON INNOVATION SOCIALE & PERFORMANCE ÉCONOMIQUE : PARI GAGNANT AVEC LE HANDICAP



L'AGEFIPH, en collaboration avec l'Association des Paralysés de France (APF) et l'APC, a organisé jeudi 10 novembre 2016 à Nancy, ce salon dans lequel l'UNEA est intervenu, aux côtés de Serge Widawski, Directeur National APF Entreprises, dans l'atelier : « Innovation et nouvelles tendances : panorama des services proposés par les Entreprises Adaptées (EA) et ESAT ».

A cette occasion, l'UNEA a, d'une part, rappeler la diversité des activités dans le secteur adapté et les nouveaux métiers émergents notamment dans le tertiaire, et, d'autre part, présenter les spécificités du modèle Entreprises Adaptées et la performance globale de ce modèle entrepreneurial et intrinsèquement vertueux.

SÉMINAIRE « LA REFORME DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE : SON IMPACT SUR L'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE »

Cette manifestation présidée par la Direccte Hauts-de-France et la DGEFP, qui s'est tenue mercredi 23 novembre 2016 à Amiens, a pour ambition de présenter la réforme à travers les trois modalités d'achats socialement responsable ainsi qu'un premier bilan de l'application des clauses sociales d'insertion et des marchés réservés aux travailleurs handicapés dans la région Hauts-de-France.

L'UNEA a participé à la plénière matinale pour présenter le retour d'expérience du secteur adapté avec les marchés réservés de la commande publique : le volume de marchés réservés, les activités concernées.

Cet événement a aussi été l'occasion de rappeler que les marchés réservés sont un outil parmi d'autres pour recourir aux Entreprises Adaptées et que les acheteurs publics doivent être vigilants dans son utilisation pour ne pas freiner les collaborations entre les différentes structures : Entreprises Adaptées, Entreprises d'Insertions, Entreprises dites « classiques », etc.

LOBBYING :

une mobilisation de tous les instants

L'année 2016 a été marquée par une forte mobilisation des élus et des équipes de l'UNEA sur la promotion du modèle Entreprise Adaptée auprès des cabinets ministériels et des élus des deux chambres (députés et sénateurs).

Ce lobbying, « raisonnable et confiant de l'UNEA, respectueux et explicatif » comme l'a qualifié Monique Rabin, députée de Loire Atlantique lors de notre congrès au CESE, a été centré sur la promotion de l'Entreprise Adaptée et sur la nécessité d'une nouvelle ambition pour notre secteur.

La signature d'un nouveau contrat responsable et performant du secteur adapté



C'est l'aboutissement d'un travail de plus de 18 mois mené par l'UNEA qui vient d'être validé ce matin au ministère du travail. C'est en effet un contrat historique pour le secteur adapté que vient de signer Myriam El-Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, en présence de Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat

chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

Stéphane Foisy, président de l'UNEA, rappelle qu'il s'agit d'« un acte majeur permettant d'obtenir la visibilité essentielle au développement des Entreprises Adaptées ». L'UNEA rappelle que ce contrat est un investissement gagnant pour l'Etat car comme l'a prouvé le KPMG le retour sur investissement est immédiat et l'économie pour la collectivité du retour à l'emploi d'une personne en situation de handicap représente en moyenne près de 10 000 €.

A travers ce nouveau contrat, l'Etat et l'UNEA s'engagent à agir ensemble afin de permettre aux Entreprises Adaptées de créer des emplois par la croissance, par la modernisation de leurs organisations et de leurs équipements, et par le développement des compétences de leurs salariés handicapés, et ainsi promouvoir l'accès à l'emploi par l'activité économique

Gages de performance économique et d'inclusion sociale, les Entreprises Adaptées emploient 32 000 personnes, dont 26000 en situation de handicap. Sur les cinq dernières années, les Entreprises Adaptées ont créés 4 500 emplois nets et signés 30 000 contrats. Les perspectives données par la signature de ce contrat de développement nous amène à une création potentielle de 7 500 emplois net et la signature de 62 000 contrats.

Myriam El Khomri s'est félicitée de la signature de ce contrat : « Je crois fermement au modèle des entreprises adaptées : dans un contexte où le chômage, même s'il baisse, reste malheureusement trop élevé, chacun sait combien il peut être difficile de trouver un travail, même pour des personnes valides, et chacun mesure la difficulté que cela peut représenter pour celui ou celle qui vit avec un handicap. C'est donc une grande satisfaction de nous voir réunis

aujourd'hui pour graver dans le marbre notre engagement en faveur d'une société qui permet au plus grand nombre d'accéder à l'emploi. Un engagement qui se concrétise par la création de 5000 postes en 5 ans. »

De son côté, Ségolène Neuville déclare : « En engageant l'Etat à la création de 5 000 postes en entreprises adaptées dans les 5 prochaines années, le Gouvernement continue d'œuvrer pour l'accès des travailleurs handicapés au milieu ordinaire de travail » tout en signalant sa « confiance envers les Entreprises Adaptées, secteur dynamique qui donne de l'espoir et est capable de faire bouger la société ».

Ce contrat prévoit des mesures concrètes autour de trois axes : la création d'emploi, l'évolution professionnelle des salariés et la modernisation du secteur.

Il met l'accent sur la notion de « capacitation », c'est-à-dire le processus qui permet à la personne en situation de handicap de prendre en charge, elle-même, sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. Autrement dit, d'augmenter sa puissance d'agir sur son être et sur son environnement.

Les rencontres avec les élus politiques

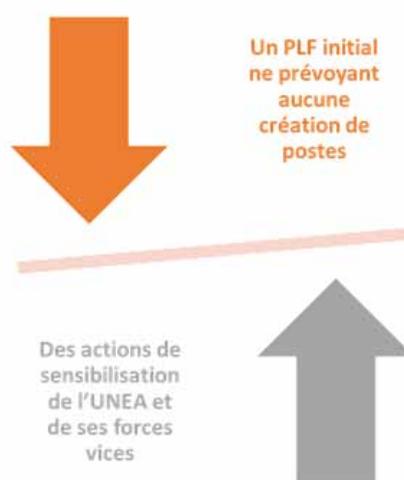
Dans le cadre de la préparation de la signature du contrat de développement responsable et performant du secteur adapté, l'UNEA a rencontré :

- **Michel Yahiel**, conseiller social du Président de la République, les 14 juin et 26 septembre,
- **Myriam El Khomri**, ministre du travail, le 8 février,
- **Paul Marie Atger**, conseiller politique de l'Emploi de la ministre du travail les 26 septembre et 24 novembre,
- Le conseiller social du Ministre de l'Economie les 31 mars et 17 octobre,
- **Martine Pinville**, secrétaire d'Etat à l'ESS, les 1er mars et 8 avril,
- **Ségolène Neuville**, secrétaire d'Etat aux personnes Handicapées, le 6 décembre.

Les rendez-vous avec les parlementaires

Au cours de l'exercice 2016, nous avons rencontré plus de 20 parlementaires, soit en réunion individuelle ou dans le cadre d'un déjeuner parlementaire que nous avons organisé le 28 septembre 2016.

La bataille du PLF 2017



Contre toute attente, le Projet de Loi de Finances 2017 ne prévoyait aucune aide au poste nouvelle pour les Entreprises Adaptées pour l'exercice 2017.

Après une forte mobilisation du réseau UNEA, les parlementaires ont fini par voter 500 nouveaux postes en création portant le contingent national 2017 à 23036 postes, ainsi qu'en autorisant une fongibilité entre les contrats aidés CAE vers 500 nouvelles aides au poste.

LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

1. Aucune réunion du Groupe de travail « Entreprises Adaptées » sur l'exercice 2016
2. Réunion avec la sous directrice et le responsable de la METH : le 27 janvier
3. Réunion avec la nouvelle Déléguée Générale : le 30 mars
4. Visite d'une EA et d'un CAP Emploi avec les représentants de la DGEFP : sous directrice et METH
5. Rencontre avec la Déléguée Générale : le 07/11
6. Participation et animation d'un atelier au cours du séminaire des Directeurs organisé par la DGEFP le 25/11

Le rapport a été remis aux deux cabinets en Septembre 2016, mais n'a été rendu public que dans le cadre de la circulaire sur la transparence administrative de Michel Sapin début mars 2017.

L'UNEA a participé tout au long de l'année 2015 au CNCPH, à sa commission « Emploi, formation et travail adapté » ainsi qu'à la commission « Europe ».

L'UNEA auditionné dans le cadre de la mission IGF - IGAS sur les EA

- Pour rappel, la mission portait notamment sur :
- La pertinence et viabilité économique des EA
 - Leurs places dans les différents dispositifs d'aide à l'activité professionnelle des personnes en situation de handicap
 - La spécificité du public des entreprises Adaptées
 - L'identification des leviers disponibles pour favoriser les passerelles entre les EA et les entreprises classiques

L'UNEA a été reçu à 3 reprises par la mission et a fait une série de 39 propositions à la mission





RAPPORT **FINANCIER**

PRÉSENTATION DU COMPTE DU RÉSULTAT

PRODUITS

	2015			2016			Evol 2016/2015 en valeur	Evol 2016/2015 en %
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé			
Cotisations Adhérents	310 000 €	338 775 €	109 %	340 000 €	367 802 €	108 %	29 027 €	8.6 %
Subvention DGEFP	90 000 €	90 000 €	100 %	90 000 €	90 000 €	100 %	- €	0.0 %
Subvention ADEC	150 000 €	76 657 €	51 %	60 000 €	73 343 €	22 %	- 3 314 €	- 4.3 %
Caisse des Dépôts	60 000 €	- €	0 %	- €			- €	
Partenariats entreprises nationales	150 000 €	260 608 €	174 %	230 000 €	308 624 €	134 %	48 016 €	18.4 %
Subvention Direccte	90 000 €	- €	0 %	285 000 €	59 764 €	21 %	59 764 €	
Taxe d'apprentissage	- €	21 213 €		30 000 €	46 599 €		25 386 €	119.7 %
Vente formations de l'Académie UNEA	345 335 €	337 665 €	98 %	318 500 €	318 181 €	100 %	- 19 484 €	- 5.8 %
Congrès Handimarket	60 000 €	70 325 €	117 %	70 000 €	57 583 €	82 %	- 12 742 €	- 18.1 %
Partenariat événementiels régionaux					23 657 €		23 657 €	
Partenariat 10%					75 395 €		75 395 €	
Accompagnement RSEA					3 000 €		3 000 €	
Ventes Diverses	36 200 €	7 519 €	21 %	3 990 €	2 647 €	66 %	- 4 872 €	- 64.8 %
Total	1 291 535 €	1 202 762 €	93 %	1 427 490 €	1 426 595 €	100 %	223 833 €	18.6 %
Produits financiers et autres créances	15 000 €	8 963 €	60 %	8 550 €	5 962 €	70 %	- 3 001 €	- 33.5 %

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2015			2016			Evol 2016/2015 en valeur	Evol 2016/2015 en %
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé			
Loyer + entretien + charges + taxe	59 000 €	54 197 €	92 %	65 720 €	56 361 €	86 %	2 164 €	4.0 %
Energie et fluides	800 €	674 €	84 %	1 000 €	725 €	73 %	51 €	7.5 %
Sécurité – Vêtements de travail - Petit matériel	5 000 €	110 €	2 %	- €	506 €		396 €	360.0 %
Fournitures administratives et photocopies	10 000 €	3 140 €	31 %	6 840 €	2 082 €	30 %	- 1 058 €	- 33.7 %
Maintenance et déploiement informatique	17 000 €	8 918 €	52 %	11 400 €	9 779 €	86 %	861 €	9.7 %
Assurance	2 800 €	2 348 €	84 %	2 850 €	2 871 €	101 %	523 €	22.3 %
Documentation et frais de séminaire	6 500 €	4 460 €	69 %	6 630 €	4 608 €	70 %	148 €	3.3 %
Honoraires	129 772 €	70 706 €	54 %	105 430 €	131 121 €	124 %	60 415 €	85.4 %
Publication publicité annonces	3 600 €	4 521 €	126 %	6 840 €	3 850 €	56 %	- 671 €	- 14.8 %
Transport de biens	5 250 €	5 187 €	99 %	5 400 €	5 294 €	98 %	107 €	2.1 %
Déplacement, mission, réception	103 100 €	61 499 €	60 %	132 850 €	100 911 €	76 %	39 412 €	64.1 %
Affranchissement -Téléphone/fax/ internet	10 080 €	7 834 €	78 %	10 830 €	8 606 €	79 %	772 €	9.9 %
Services bancaires	800 €	695 €	87 %	1 140 €	454 €	40 %	- 241 €	- 34.7 %
Dotation aux amortissements	7 700 €	10 853 €	141 %	13 110 €	19 449 €	148 %	8 596 €	79.2 %
Charges diverses	- €	2 455 €		- €	22 €		- 2 433 €	- 99.1 %
Impôts sur les sociétés	- €	1 596 €		2 280 €	23 987 €		22 391 €	1 402.9 %
Taxe foncière + CFE + Régul TVA ND		2 943 €			13 369 €		10 426 €	354.3 %
Total	361 402 €	242 136 €	67 %	372 320 €	383 195 €	103 %	141 859 €	58.6 %

SALAIRES ET CHARGES

	2015			2016			Evol 2016/2015 en valeur	Evol 2016/2015 en %
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé			
Salaires	276 000 €	277 020 €	100 %	397 000 €	339 403 €	85 %	62 383 €	22.5 %
Charges sociales	120 060 €	122 672 €	102 %	178 650 €	147 104 €	82 %	24 432 €	19.9 %
Médecine du Travail, CE, TR, autres	5 700 €	4 927 €	86 %	6 500 €	6 060 €	93 %	1 133 €	23.0 %
Taxe sur les salaires + formation continue + foncière	14 373 €	12 051 €	84 %	28 980 €	20 710 €	71 %	8 659 €	71.9 %
Total	416 133 €	416 670 €	100 %	611 130 €	513 277 €	84 %	96 607 €	23.2 %

CHARGES LIÉES AUX PROJETS

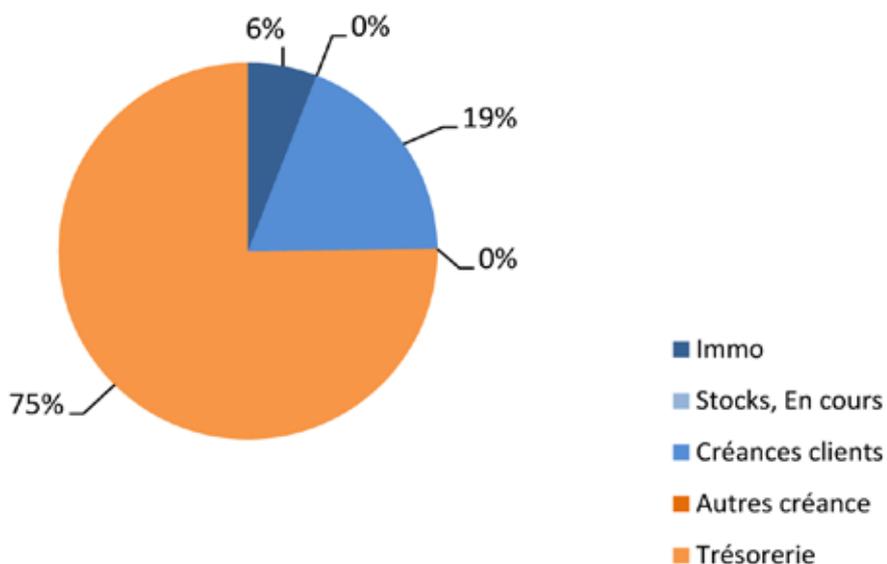
	2015			2016			Evol 2016/2015 en valeur	Evol 2016/2015 en %
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé			
Académie formations	139 000 €	201 068 €	145 %	174 800 €	292 839 €	168 %	91 771 €	45.6 %
Académie - Co-Savoirs	20 000 €	5 563 €	28 %	- €	1 340 €		- 4 223 €	- 75.9 %
Académie - Observatoire + SAAH	20 000 €	55 745 €	279 %	- €	6 201 €		- 49 544 €	- 88.9 %
RSEA - conférence - salons	20 000 €	35 333 €	177 %	9 000 €		0 %	- 35 333 €	- 100.0 %
Filières	30 000 €	19 313 €	64 %	25 500 €	8 494 €	33 %	- 10 816 €	- 56.0 %
Congrès	70 000 €	71 500 €	102 %	70 000 €	52 639 €	75 %	- 18 861 €	- 26.4 %
La Une	25 000 €	27 229 €	109 %	25 000 €	18 078 €	72 %	- 9 151 €	- 33.6 %
Lobbying + com diverse	65 000 €	63 818 €	98 %	72 000 €	69 387 €	96 %	5 569 €	8.7 %
Projet utopre-neurs + FEI				15 000 €	15 360 €		15 360 €	
Projets ADEC	140 000 €	64 797 €	46 %	60 000 €	76 962 €	128 %	12 165 €	18.8 %
Total	529 000 €	544 366 €	103 %	451 300 €	541 303 €	120 %	- 3 063 €	- 0.6 %

RÉSULTATS

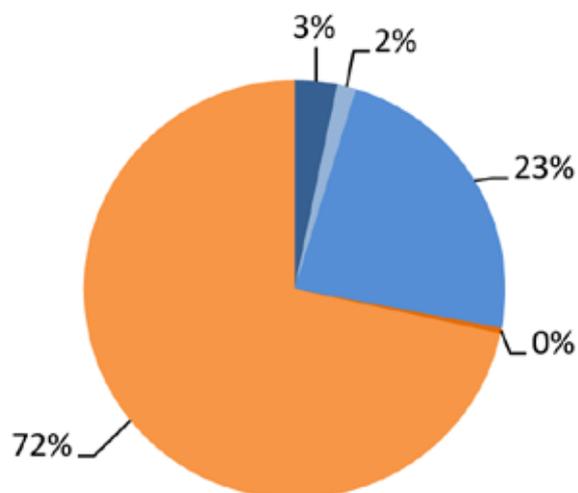
	2015			2016			Evol 2016/2015 en valeur	Evol 2016/2015 en %
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé			
Total produits	1 306 535 €	1 211 725 €	93 %	1 436 040 €	1 432 557 €	100 %	220 832 €	18.2 %
Total charges	1 306 535 €	1 203 172 €	92 %	1 434 750 €	1 438 575 €	100 %	235 403 €	19.6 %
Résultats	- €	8 553 €		1 290 €	- 6 018 €		- 14 571 €	- 170.4 %

PRÉSENTATION DU BILAN

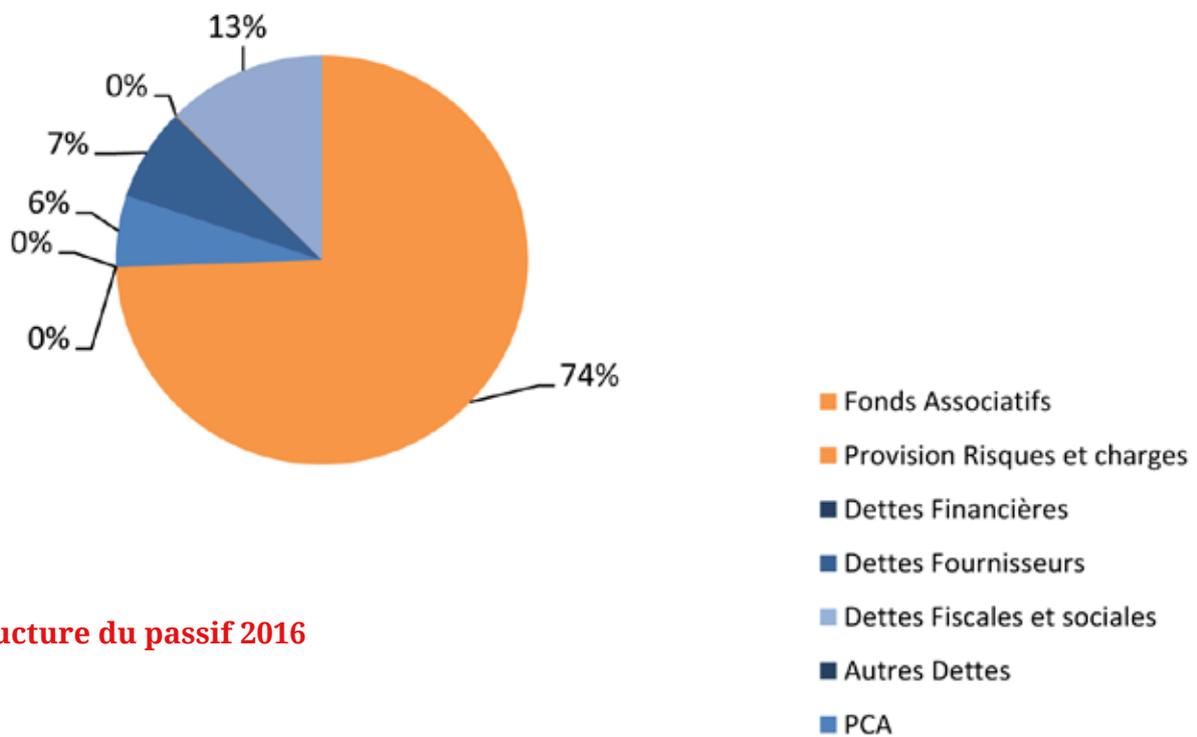
Structure de l'actif 2015



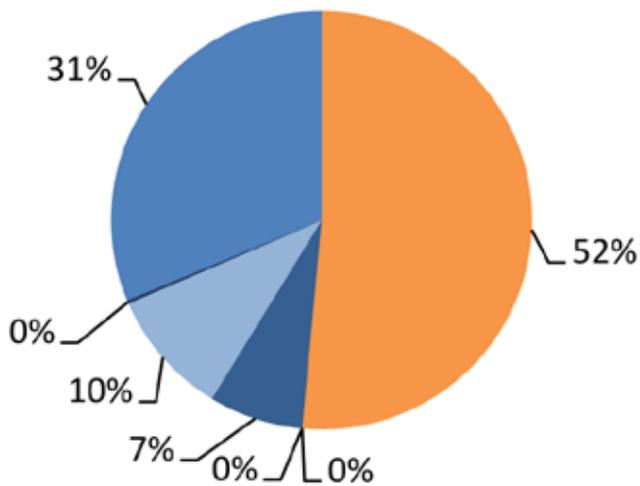
Structure de l'actif 2016



Structure du passif 2015



Structure du passif 2016



CRÉANCES CLIENTS

AU 31/12/2016

377 191 €

AU 31/12/2015

213 580 €

+ 76 %

+ 163 000 €

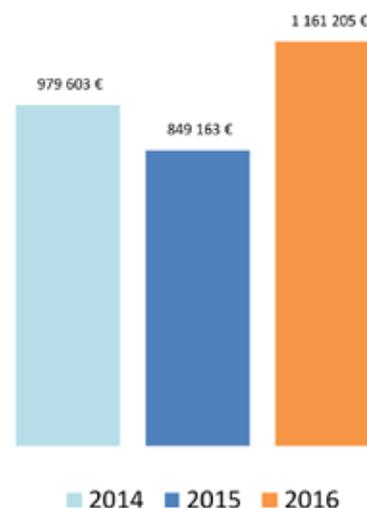


117 k€ correspondent à des conventions Directe
 122 k€ correspondent à des conventions Grands Comptes
 45 k€ correspondent à une convention DGEFP
 93 k€ correspondent aux prestations auprès des EA

ACTIF DU BILAN SYNTHÈSE

	2015	2016	Evolution
Immobilisations	66 712 €	52 858 €	- 21 %
Stocks, en cours	- €	23 657 €	
Créances clients	213 580 €	377 191 €	77 %
Autres créances	161 €	6 907 €	4190 %
Trésorerie	849 163 €	1 161 205 €	37 %
Total de l'Actif	1 129 616 €	1 621 818 €	44 %

La forte augmentation des autres créances (en %) correspond à la TVA due sur les ventes de décembre

SOLDE DE TRÉSORERIE**AU 31/12/2016 1 161 205 €****AU 31/12/2015 849 163 €****+ 37 % + 312 042 €****FONDS ASSOCIATIFS****AU 31/12/2016 835 002 €****AU 31/12/2015 841 021 €****- 0.7 % - 6 019 €**

La baisse des Fonds associatifs est la conséquence directe de la perte de l'exercice 2016

DETTES FISCALES

AU 31/12/2016 **157 862 €**

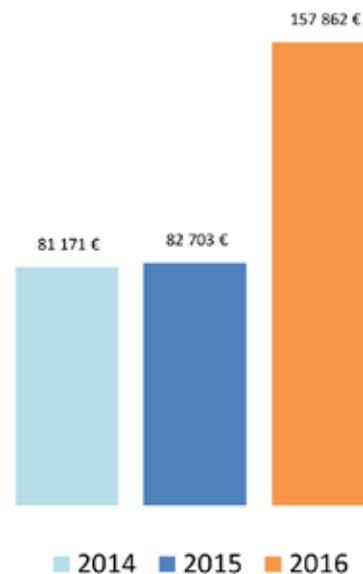
AU 31/12/2015 **82 703 €**

+ 91 % **+ 75 159 €**

Les dettes de personnels et organismes sociaux augmentent de 27 k€

Les dettes liées à l'impôt sur les sociétés représentent 24 k€

Les dettes liées aux taxes de chiffre d'affaires représentent 24 k€



PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

AU 31/12/2016 **507 031 €**

AU 31/12/2015 **141 178 €**

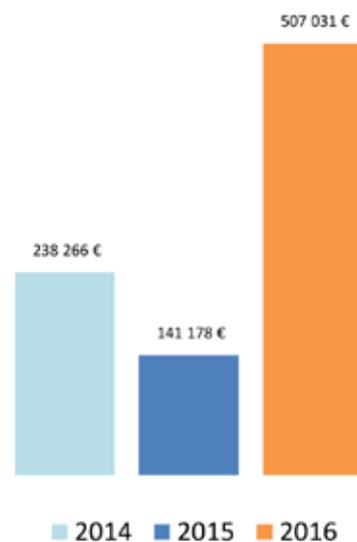
+ 259 % **+ 365 853 €**

Les PCA des conventions avec les Direccte représentent 200 k€

Les PCA des conventions partenaires représentent 57 k€

Les PCA liées aux partenariats Académie représentent 192 k€

Les PCA liées à Handimarket représentent 58 k€



PASSIF DU BILAN SYNTHÈSE

	2015	2016	Evolution
Fonds Associatifs	841 021 €	835 002 €	- 0.72 %
Provision Risques et charges	- €	- €	
Dettes Financières	- €	- €	
Dettes Fournisseurs	63 828 €	117 617 €	84.27 %
Dettes Fiscales et sociales	82 703 €	157 862 €	90.88 %
Autres Dettes	885 €	4 306 €	386.55 %
PCA	141 178 €	507 031 €	259.14 %
Total du passif	1 129 615 €	1 621 818 €	43.57 %

